# SALAGNAC



JANVIER 2015





Photos Salagnac et Clairvivre : Michel ENGLERT

Directeur de publication : Alain MAiGRET Conception : Aurore Bianchin

Adresse: Mairie de Salagnac, 24160 CLAiRViVRE

Impression : Imprimerie IABB, cité de Clairvivre, 24160 Salagnac

UNICIPAL NOT2

# SOMMAIRE

# Le mot du Maire Vœux du Conseil Municipal

# 1° - Du côté de la municipalité :

- État civil de l'année 2014
- Les commissions communales et intercommunales,
- Le conseil communautaire,
- Le compte administratif 2014 et les taux des taxes
- Les réalisations et achats 2014
- Personnel communal
- Le pôle enfance
- Les festivités de fin d'année 2014

# 11° - Du côté de l'intercommunalité :

- « Causses et Rivières en Périgord »

# IIIº - Informations municipales diverses:

- Elections sénatoriales 2014
- Information gendarmerie
- SIAP (Syndicat de l'eau)
- Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise
- Commémoration du 11 novembre

# IV° - Du côté de l'Etablissement Public de Clairvivre

# V° - Du côté des associations

- Parole laissée au club toujours vert
- Parole laissée à « L'entente sportive Génis Salagnac Football »
- Les fêtes religieuses à Salagnac
- Parole laissée à Salagnac Clairvivre Association (SCA)



# LE MOT DU MAIRE

# Chères Administrées, chers Administrés,

Je vous remercie à nouveau d'avoir choisi notre liste de 15 candidats à l'élection municipale de mars 2014.

Croyez que nous nous attacherons à préserver notre serein environnement communal dans son intégrité.

Face aux vicissitudes administratives nationales qui nous obligent à des regroupements astreignants (Région, Canton, Intercommunalité), il est important de prémunir l'identité de notre commune.

Des projets raisonnés et raisonnables vont éclore cette année 2015. Toujours dans le même souci budgétaire, eu égard aux restrictions étatiques.

Un évènement d'importance aura lieu ce 31 janvier 2015 :

Le départ à la retraite du directeur de l'Etablissement Public Départemental, monsieur MOREL.

Celui-ci aura géré la Cité de CLAIRVIVRE pendant 10 années.

Malgré nos relations tumultueuses, et malgré les aléas ingrats de sa fonction, nous pouvons le remercier d'avoir pu sauvegarder les 340 employés de l'Etablissement.

Et quel Avenir après icelui?

En cette année 2015, il sera judicieux et nécessaire qu'une grande solidarité prévale au sein de toute notre communauté (habitants – employés).

Pour cette nouvelle mandature, avec notre escouade municipale, nous œuvrerons pour que SALAGNAC conserve sa personnalité, sa convivialité, sa richesse patrimoniale.

Que ce soit dans les moments difficiles ou de liesse, vous pouvez compter sur moi pour vous épauler.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2015 remplie de bonheur et de passion.

Alain Maigret

# Le Maire et son nouveau Conseil Municipal vous souhaitent une belle et heureuse Année 2015 !



Alain MAIGRET, Maire de Salagnac

Aurore BIANCHIN, 1ère adjointe, déléguée aux finances et la jeunesse

Josette MERILLOU, 2ème adjointe, déléguée aux affaires sociales et personnes âgées

Daniel DEFOSSE, 3ème adjoint, délégué au patrimoine, à la culture et au tourisme

Francis DEGREZE, 4ème adjoint, délégué à la voirie, au PLU et aux logements

Annie BARRIERE, conseillère municipale

Jean-Pierre BERANGER, conseiller municipal

Sylvain DUPUY, conseiller municipal

Sandrine ENGLERT, conseillère municipale

Anita FAURE, conseillère municipale

Jean-Marc FOUGEYROLLAS, conseiller municipal

Corinne FOURGEAUD, conseillère municipale

Chimène KOHOUT-MAURY, conseillère municipale

Jacques LAURENT, conseiller municipal

Béatrice PEYROT, conseillère municipale

# 1º DU COTE DE LA MUNICIPALITE

# ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2014



# LES NAISSANCES :

# DARLAVOIX Lola

née le 10 Janvier 2014 à PERIGUEUX (Dordogne)

# SARLANDIE Arsène

né le 26 Juin 2014 à LIMOGES (Haute-Vienne)

## ALOUI Aaron

né le 18 Septembre 2014 BRIVE-LA-GAILLARDE (Corrèze) Le Maire et son conseil municipal présentent leurs sincères félicitations aux heureux parents !



# LES DECES :

GLANDUS Andrée Veuve JIMENEZ le 16 Janvier 2014 à SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne) BROISSIN Béatrice le 24 Mars 2014 à SALAGNAC (Dordogne) ESPINOZA PEREIRA Clovis Ernesto le 27 juin 2014 à SALAGNAC (Dordogne) WIDSGOWSKI Marthe Veuve BINDER le 23 Août 2014 à SALAGNAC (Dordogne) POIROT Rosette Veuve FINKELSTEIN le 08 Octobre 2014 à HAUTEFORT (Dordogne) BOISSIERAS Jeanne Veuve IRUMBERRY le 05 Novembre 2014 à SALAGNAC (Dordogne)

L'équipe municipale présente ses sincères condoléances aux familles

# LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales ont été mises en place au début de notre nouveau mandat. Détail ci-dessous :

<u>NOM</u>	PRENOM	<u>SIAEP</u>	<u> 5DE24</u>	<u>SMCTOM</u>	<u>51VO5</u>	AIDE SOCIALE	<u>SIVS</u>	<u>EPD</u>	PAYS ART ET HISTOIRE
MAIGRET	Alain	TITULAIRE	TITULAIRE	TITULAIRE			SUPPLEANT	TITULAIRE	SUPPLEANT
BIANCHIN	Aurore			TITULAIRE			TITULAIRE		TITULAIRE
MERILLOU	Josette			SUPPLEANTE					
DEFOSSE	Daniel	TITULAIRE							
DEGREZE	Francis				SUPPLEANT				
FOUGEYROLLAS	Jean-Marc	SUPPLEANT							
PEYROT	Béatrice		SUPPLEANTE				SUPPLEANTE		
BERANGER	Jean-Pierre					SUPPLEANT			
LAURENT	Jacques	SUPPLEANT	TITULAIRE	SUPPLEANT					
ENGLERT	Sandrine				TITULAIRE		TITULAIRE		
FOURGEAUD	Corine					SUPPLEANTE			
BARRIERE	Annie				TITULAIRE				
KOHOUT-MAURY	Chimène					TITULAIRE			
FAURE	Anita		SUPPLEANTE						
DUPUY	Sylvain				SUPPLEANT	TITULAIRE			

**SIAEP**: Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

SDE 24 : Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne

SMCTOM: Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

**SIVOS**: Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale

SIVS: Syndicat Intercommunal de la Vie Scolaire

EPD: Etablissement Public Départemental

# LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Les commissions intercommunales sont des groupes de travail chargés de régler les affaires de la Communauté de Communes de « Causses et Rivières en Périgord » sur un sujet prédéfini·

Chaque commune est représentée par des délégués, détail ci-dessous :

<u>NOM</u>	PRENOM	Service à la population	Organisation des moyens	<u>Developpement</u> <u>economique</u>	Enfance/petite enfance	<u>Urbanisme/</u> environnement	Gestion du patrimoine interco
MAIGRET	Alain		x			x	
BIANCHIN	Aurore		x	х	х		
MERILLOU	Josette	х					
DEFOSSE	Daniel					х	
DEGREZE	Francis			х		х	
FOUGEYROLLAS	Jean-Marc			х			
PEYROT	Béatrice	X					
BERANGER	Jean-Pierre						
LAURENT	Jacques						
ENGLERT	Sandrine						
FOURGEAUD	Corine				х		
BARRIERE	Annie		х				
KOHOUT-MAURY	Chimène						
FAURE	Anita	х					
DUPUY	Sylvain		х	х	х		
Divers							
MARQUET	Martine					х	

# Détail des commissions :

Le Service à la personne comprend : le pôle de santé, la politique vieillesse, l'accessibilité, le contrat local de santé,

L'organisation des moyens comprend : les finances, la communication et schéma de mutualisation,

Le développement économique comprend : la Zone d'Activité Economique (ZAE), l'agriculture et le tourisme,

L'urbanisme/environnement comprend: le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), les rivières, le SMCTOM,

La gestion du patrimoine intercommunal comprend : Saint Privat, le Causse de Savignac, le matériel, la voirie

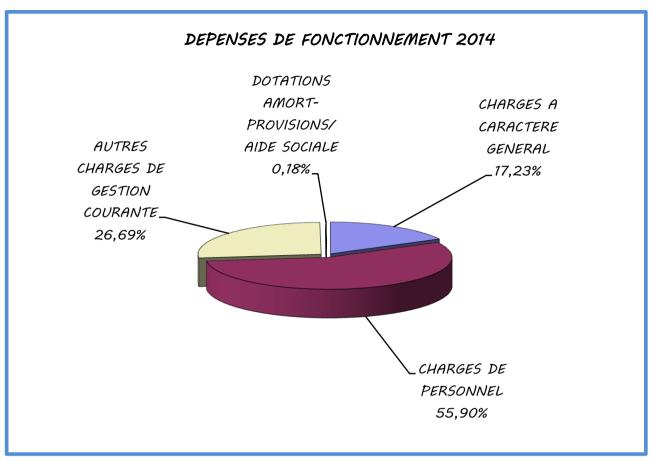
# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

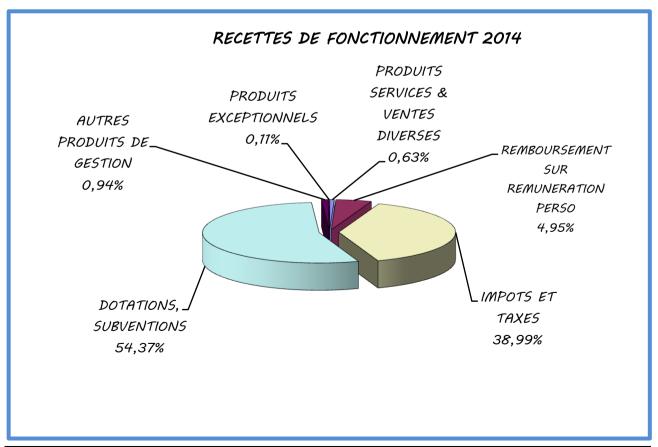
L'élection des conseillers communautaires a lieu en même temps que l'élection des conseillers municipaux. L'article L·273-3 du Code électoral dispose en effet que «les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci dans les conditions prévues à l'article L·227 »·

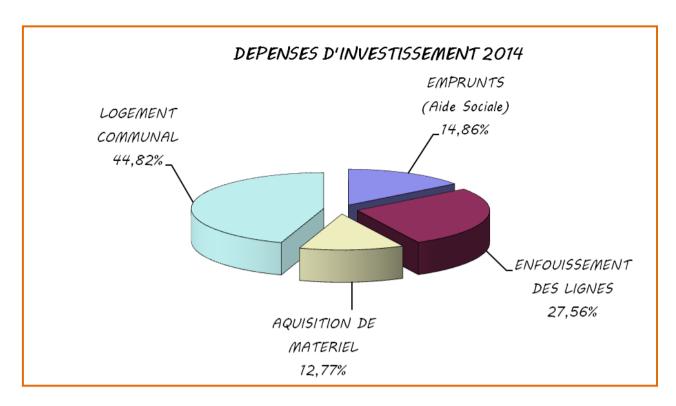
Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés au sein du conseil municipal, suivant l'ordre du tableau électoral, soit pour Salagnac :

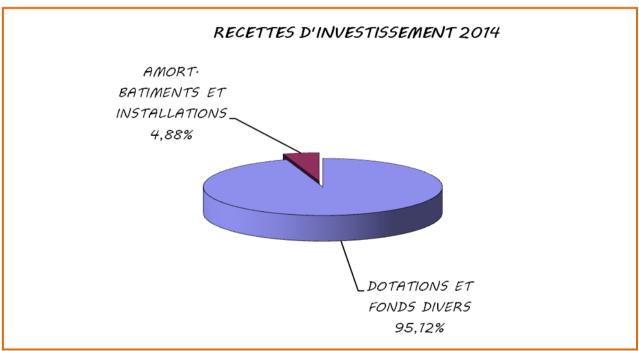
Alain MAIGRET, Aurore BIANCHIN, Josette MERILLOU.

# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014









Taxes des foyers de Salagnac :

Ci-dessous, comparatif communal, départemental et national des taux d'imposition :

	2012	2013	2014	Tx départe	TX national
	commune	commune	commune	<u>mental</u>	
Taxe d'habitation	5.50	10.05	10.05	19.08	23.88
Taxe foncière bâtie	21.93	19.11	19.11	26.78	20.11
Taxe foncière non bâtie	64.68	56.41	56.41	<i>85</i> ·71	48.94
Cotisation Foncière des		14.30	14.30		25.69
Entreprises					

# LES REALISATIONS ET ACHATS 2014

# - L'abri de bus :

Un abri de bus, situé devant le Centre de Loisirs de Clairvivre, a été acheté pour un montant de 2 736 € TTC·

Il permet aux enfants du RPI « Génis-Cherveix-Cubas » d'avoir un espace sécurisé et abrité·





Le Conseil Général à implanté des panneaux de signalisation « arrêts de bus » courant du mois de janvier 2015. Ces panneaux permettent de matérialiser et de sécuriser les différents points d'arrêts sur la commune.

# - <u>Le logement communal :</u>

Les travaux dans le logement communal ont débuté en décembre 2014. Des mises aux normes ont été réalisées (plâtrerie peinture, la plomberie, l'électricité et le chauffage). Le mobilier de la cuisine et de la salle de bain sera également rénové.



Le montant estimé des travaux s'élèvent au total à environ 40 000 € HT·



Evolution des travaux au 7 janvier 2015

Les ouvriers sont toujours dans la place

# Installation de la cuve de gaz enterrée (pour chauffage et cuisine)

Cette option a été choisie car la rénovation de l'ancienne cuve de fuel, qui n'était plus aux normes, aurait coûté 2000 € de plus et aussi, par un souci d'économie (1,75 € le kg de gaz au lieu de 2,71 € en bouteille)·

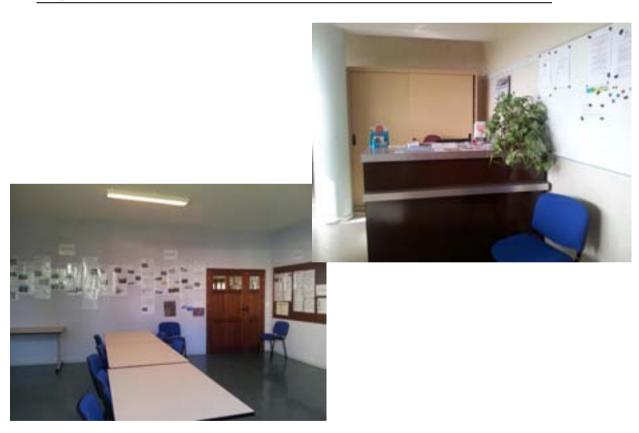


# - La salle des fêtes :



Afin de faciliter l'utilisation des cuisines de la salle des fêtes et des aléas des bouteilles de gaz (transport des grosses bouteilles, sécurité et pas toujours pleines quand on en a besoin!), l'option de la cuve de gaz enterrée a été choisie·

# - Réfection Mairie annexe de Clairvivre et salle de réunion :



Compte-tenu de la vétusté des locaux de la mairie annexe de Clairvivre (bureau et salle de réunion) des devis ont été demandés par le conseil municipal· La dernière réfection datant de plus de 20 ans·

# - Site Internet de la commune :

Le conseil municipal a décidé de créer un nouveau site internet pour la commune. En effet, après avoir quitté la communauté de communes Juillac Loyre Auvézère, la commune ne possédait plus les droits d'accès à son ancien site.

A ce jour, le nouveau site est encore en phase de construction· Toutes les idées seront les bienvenues pour l'alimenter et le faire vivre·

Associations, artisans, commerçants de la commune, n'hésitez pas à nous contacter à la Mairie ou à envoyer vos idées au Webmaster (lien direct sur le site internet).

Voici l'adresse: www-salagnac24-fr



# - <u>Personnel communal :</u>

<u>Pour information</u>: Patricia Manné effectue un remplacement temporaire à la garderie communale· Marinette Bossy est détachée auprès de notre communauté de communes pour l'ALSH et les TAP (Temps d'activités Périscolaires) au niveau du RPI·

Le conseil municipal a décidé de prendre sous contrat aidé (CUI: Contrat Unique d'Insertion rémunéré à 75 % par l'Etat) un jeune de 25 ans (Aurélien) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ses missions seront polyvalentes.

# Inventaire de la salle de fêtes :

L'inventaire de salle des fêtes a été réalisé courant octobre 2014.

# Rappel du règlement et des tarifs :

	Pour les habitants de	Pour les personnes		
	Salagnac	extérieures à la commune		
Tarifs Week-end (2 jours)	100 €	150 €		
Spécial jeunes (1 journée)	30 €			
Associations de la commune	Gratuit			
Un chèque de caution	 n de 100 € sera systémat	iquement demandé·		

- En cas de vaisselle cassée ou ébréchée, il sera demandé 3 € pour une assiette, et
   1 € pour un verre·
- Chaque personne louant la salle des fêtes aura obligation de fournir une attestation d'assurance (responsabilité civile).
- En période d'hiver, une somme de 30 € sera demandée en sus, pour les frais de chauffage·



# LE POLE ENFANCE

Comme vous avez pu le constater, notre école maternelle a fermé ses portes le 4 juillet 2014 par manque d'effectif· En effet, les prévisions étaient seulement de 9 élèves pour la rentrée 2015·

Nous avons essayé, avec le soutien de nombreux parents, de maintenir le poste mais l'inspection académique en a décidé autrement.

# Article Sud Ouest du 11 avril 2014 :

« Le Conseil départemental a défini la nouvelle carte scolaire. 22 écoles sont concernées par des fermetures de postes.



De nombreux élus participaient à la manifestation organisée par les parents à Périgueux© *PHOTO ARNAUD LOTH* 

« Le Conseil départemental de l'éducation nationale s'est tenu ce vendredi après-midi à la Préfecture de Périgueux et a permis d'établir la nouvelle carte scolaire.

Un poste doit donc être fermé dans toutes les classes suivantes : Badefols d'Ans (primaire), Campagne (primaire), Coursac (élémentaire), Lalinde (maternelle), Nontron (élémentaire Gambetta), Mensignac (maternelle), Périgueux (élémentaire Clos-Chassaing), Salagnac (maternelle), Sarlat (maternelle Jean-Leclaire), Siorac-en-Périgord (primaire), Saint-Laurent-des-Hommes (primaire), Saint-Médard-d'Excideuil (primaire) et Thiviers (maternelle).

Un poste sera également fermé dans les regroupements pédagogiques

intercommunaux suivant : le RPI de Champagne-et-Fontaine / Cherval / Gout-Rossignol / Nanteuil-Auriac-de-Bourziac, le RPI de Beaumont-du-Périgord / Sainte-Sabine-Born, le RPI de Bosset / Ginestet / Lunas, le RPI de Firbeix / Mialet, le RPI de Coulaures / Savignac-les-Eglises, le RPI de Prats-de-Carlux / Sainte-Nathalène, le RPI de Nabirat / Saint-Martial-de-Nabirat, le RPI de Calviac-en-Périgord / Saint-Julien-de-Lampon / Sainte-Mondane et le RPI de Cénac-Saint-Julien / Domme.

Enfin, **six écoles sont menacées par des fermetures conditionelles** : Bergerac (maternelle Pauline Kergomard), Coulounieix-Chamiers (élémentaire Eugène-le-Roy), Les Lèches (primaire), Mareuil (maternelle), Ribérac (élémentaire Jacques-Prévert) et Trélissac (élémentaire Emile-Zola). Pour ces écoles, le nombre d'élèves sera compté à la rentrée. En fonction du nombre relevé, la classe sera ou non réouverte. »

Par conséquent, nos enfants de maternelle ont donc intégré le RPI de « Génis et Cherveix-Cubas » à la rentrée et la municipalité a décidé d'adhérer au RPI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (celui-ci fonctionnant en année civile)·

Voici l'impact financier pour les communes du RPI:

	Montants 2014	Montants estimatifs	Nombre d'enfants
		2015	Prévu sur 2015
Cherveix Cubas	24 520 €	18 000 €	28
Salagnac	4 793 €	18 000 €	28
Génis	15 894 €	12 000 €	18
Anlhiac	8 179 €	8 000 €	8
Sainte Trie	1 198 €	1 000 €	7

# La garderie communale:

La municipalité a fait le choix de maintenir la garderie communale. Elle permet d'accueillir les enfants de Salagnac avant et après le passage du bus scolaire.





Petit moment de détente après la prise du goûter·



# Rappel des horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 7h30 à 8h00 et de 17h00 à 18h30 Le Vendredi de 7h30 à 8h00 et de 17h00 à 18h00

# L'ALSH (L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement):

L'ALSH de Clairvivre, géré par la communauté de communes Causses et Rivières en Périgord, à ouvert ses portes à la rentrée scolaire de septembre 2014.



Rappel: Il accueille les enfants de 3 à 17 ans et est ouvert tous les mercredis de 12h00 à 18h30 et pendant les vacances scolaires (hors vacances de Noël) de 7h30 à 18h30.

De plus, un ramassage collectif à été mis en place par la communauté de communes au départ de Cherveix-Cubas et de Génis·

A aujourd'hui, plus de 30 enfants y sont inscrits avec une moyenne de 15 par jour·



Rappel des tarifs (2014) pour les habitants de Salagnac et les habitants des communes faisant parties de la Communauté de Communes :

Quotient revenu	Journée entière	<u>Demi-journée</u>	<u>Demi-journée</u>	<u>Repas</u>
	avec repas	avec repas	sans repas	<u>seul</u>
Bénéficiaires du RSA	2.10 €	2.10 €	1.05 €	2.10 €
Avec aide CAF à 3 €	6·10 €	4.60 €	3.05 €	3 €
Avec aide CAF à 4 €	5.10 €	3.60 €	2.55 €	3 €
Aide individuelle MSA	5.30 €	3.70 €	2.65 €	3 €
Revenu entre 0 et 8399€	8.50 €	7 €	4.25 €	3 €
Entre 8400 et 11999€	8.75 €	7.25 €	4.37 €	3 €
+ de 12000€	9 €	7.50 €	4.50 €	3 €

Programme des mois à venir :

# Découverte des 5 sens

Le loto des odeurs !

Crêpes party!

Origami!

Langage des signes !

Top chef goûter!



Mimes en tous sens...

# LES FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

# • Le repas de Noël des aînés :

61 personnes étaient présentes le 7 décembre au restaurant de la Résidence, pour partager un moment convivial entre retraités, employés communaux et conseillers.

Après un succulent repas, jeunes et moins jeunes se sont défoulés sur la piste de danse·

Cette année, 11 plateaux repas ont été apportés par les conseillers aux personnes ne pouvant pas se déplacer·



# • Les colis de Noël :





# Paul Larédy

Les conseillers municipaux ont distribué les colis de Noël aux habitants de plus de 65 ans avant les fêtes de Noël·

Les coffrets ont été pris, une nouvelle fois, chez Paul Larédy

# • L'arbre de Noël :

Cette année, les enfants de la commune et de l'Etablissement Public de Clairvivre, ont pu assister à la projection du film d'animation KHUMBA à la salle des spectacles de Clairvivre en date du dimanche 14 décembre·

Ensuite, ils se sont dirigés dans la salle à manger des résidents du Foyer d'Hébergement pour partager un goûter copieux (merci à toute l'équipe des cuisines pour l'organisation de ce goûter).





Et pour finir, le Père Noël est venu distribuer les cadeaux et participer à une séance de photo avec les enfants.

# 2° DU COTE DE L'INTERCOMMUNALITE

# La vie communautaire



# Infos pratiques / contacts:

✓ Communauté de communes Causses et Rivières en Périgord -

1 Av· André Audy - 24160 Excideuil· Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 / Tel : 05 53 62 46 58 / fax : 05 53 62 81 99 / causses·rivieres-perigord@wanadoo·fr

L'intégralité des statuts, les compétences, la présentation de la communauté de communes, le travail des commissions, les procès-verbaux des conseils communautaires, les précédents bulletins (en téléchargement), les actualités, (…) : pour tout cela et + encore, rendez-vous sur le site de Causses et Rivières : www·cccrp·fr

# ✓ SPANC / Service de vidanges groupées :



Le SPANC a en charge le contrôle de tous les systèmes d'assainissement non collectif :

• Il réalise un état des lieux des installations existantes dans toutes les communes du territoire· Après ce 1er diagnostic, une visite de contrôle a lieu tous les 6 ans pour

vérifier le bon fonctionnement et le bon entretien des filières d'assainissement·

- Pour les installations neuves ou à réhabiliter, il vérifie la conception, c'est-àdire la conformité du projet par rapport à la réglementation. Il contrôle ensuite la réalisation pendant l'exécution des travaux.
- Il intervient aussi pour réaliser les diagnostics lors des ventes immobilières (diagnostics valables 3 ans)·

# Service de vidanges groupées :

Il permet aux particuliers de réaliser la vidange de leur fosse septique, fosse toutes eaux et bacs dégraisseurs à des tarifs négociés par la communauté de communes.

### Contact:

05 53 62 82 00 / 06 74 59 58 63 / spanc@cccrp·fr·

Du lundi au jeudi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00,

Le vendredi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 16h00·

# ✓ Office de Tourisme Causses et Rivières en Périgord :

1 Pl· du château - 24160 Excideuil

Tel: 05 53 62 46 58 - 05 53 52 29 79

tourisme@naturellementperigord·fr / www·naturellementperigord·fr Horaires d'ouverture :

- du jeudi au samedi inclus 10H/13H et 14H/18H d'octobre à mai inclus
- du lundi au samedi inclus 10H/13H et 14H/18H en juin et septembre
- du lundi au samedi inclus 10H/13H et 14H/18H, et le dimanche de 9H30 à 13H en juillet et août·

# ✓ 3 accueils de loisirs (ALSH) à votre disposition :

Après Excideuil et St Privat, la CCCRP a ouvert le 03/09 un nouvel accueil de loisirs à Salagnac - Clairvivre·

Tous les accueils de Loisirs (ALSH) de la communauté de communes accueillent vos enfants de 3 à 17 ans, de 7h30 à 18h30, les mercredis toute l'année et durant les vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël (fermeture annuelle). Les dossiers d'inscription, programmes d'activités, fiches de réservation(...), sont à votre disposition dans les ALSH ou sur <u>www·cccrp·fr</u>.

N'hésitez-pas à vous renseigner : Service enfance-jeunesse de la CCCRP : 05 53 62 46 58 / 05 53 62 82 03 - enfance@cccrp·fr / www·cccrp·fr

# Accueils de loisirs :

- St Privat (Savignac les Eglises) Domaine de St Privat : 05 53 46 71 94 / stprivatalsh@cccrp·fr
- Les Loustics Excideuil: 05 53 52 21 60 06 22 41 26 72 / alsh-excideuil@gmail·com
- Salagnac : 06 07 03 42 53 / alsh·salagnac@gmail·com

# • Ados: des rendez-vous à ne pas manquer!

Dans le cadre de sa politique à destination des jeunes, la communauté de communes souhaite mettre en place un programme d'activités spécifique pour les adolescents (+ de 11ans). Une page Facebook a été spécialement créée pour les + de 11 ans : www-facebook-com/adoscccrp

• Réforme des rythmes scolaires: la CCCRP participe pleinement au partage des moyens dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La communauté de communes met à disposition de chaque commune du territoire qui dispose d'une école, un, voire deux animateurs de l'ALSH le plus proche, pour assurer une partie des ateliers dans le cadre du temps d'activités périscolaires.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : 2016 - 2026.



# L'actualité : formalisation du diagnostic et démarrage de la phase 5.

Le travail engagé il y a un an - avec l'aide du groupement d'études Artelia-E2D et grâce à une large concertation auprès de tous les acteurs locaux - a permis de construire le diagnostic et de dégager les

principaux enjeux· La prochaine étape est l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui constitue la clé de voûte du PLUi·

Au travers d'objectifs chiffrés à l'échelle de la communauté de communes, le PADD déterminera les grandes orientations au regard des principales thématiques suivantes : démographie (objectifs de population à horizon 2025), habitat (construction de nouveaux logements, superficie à urbaniser, réhabilitation des logements anciens ou insalubres, mixité sociale), développement économique, agriculture (devenir des exploitations agricoles, installations de nouveaux exploitants), préservation des espaces naturels (causses, boisements, cours d'eau), mise en valeur du paysage et du patrimoine bâti, gestion et développement des services et équipements, etc·

L'année 2015 sera consacrée à l'élaboration du zonage et du règlement qui fixeront, pour chaque secteur géographique, les règles d'utilisation et d'occupation des sols·

En janvier 2015, une seconde série de réunions publiques permettra à l'ensemble des habitants de s'exprimer sur le sujet et de suivre l'avancement du PLUi· Vous souhaitez participer aux prochaines réunions publiques sur le PLUi? Faites-le nous savoir en écrivant à l'adresse suivante :

causses·rivieres-perigord@wanadoo·fr·

- Des ateliers thématiques ont déjà eu lieu le mercredi 10 décembre 2014 à la mairie d'Excideuil :
- Atelier 1 : densité, consommation d'espace, habitat, nouvelles formes urbaines·
- Atelier 2: environnement, agriculture, trames vertes et bleues, risques, paysage
- Atelier 3 : économie, tourisme, culture

Les Ateliers sont ouverts aux habitants intéressés.

Plus d'informations (démarche, diaporamas, présentation détaillée des ateliers...)

sur : <u>www·cccrp·fr</u> ou 08-06-15/le-plui)· (http://www.cccrp.fr/index.php/2013-10-01-

# Pôle de santé intercommunal :

• Projet de création d'une maison de santé pluri professionnelle :



A l'image de nombreux territoires ruraux à l'heure actuelle, notre territoire se trouve confronté au problème de la désertification médicale. Les élus et les professionnels de santé souhaitent apporter une réponse à cette situation en élaborant un projet de santé de grande ampleur, innovant - qui fasse la part belle à la

pluridisciplinarité et aux nouvelles technologies - et qui prenne véritablement en compte la dimension intercommunale. L'objectif est d'offrir à toute la population une offre de soins adaptée et d'attirer de nouveaux praticiens, afin d'assurer l'avenir de la prise en charge en termes de soins de la population.

Les professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, se sont réunis en association loi 1901, et un comité de pilotage a été constitué avec les différents partenaires concernés : professionnels de santé, communauté de communes, commune d'Excideuil, Hôpital Local d'Excideuil, Conseil Général de la Dordogne, Etat, CPAM, CARSAT, MSA, ARS, ATD24, Pays Périgord Vert·

Parallèlement, la restructuration de l'hôpital local a conduit à libérer tout l'espace situé dans les bâtiments historiques : 3 niveaux équipés d'ascenseurs (820 m2), à proximité de l'EHPAD· Une réflexion a donc également été menée concernant la réhabilitation de ces bâtiments, qui peuvent permettre l'hébergement d'une maison de santé pluri professionnelle (MSP), avec des bureaux pour des

consultations avancées, un local pour la télémédecine, et des studios pour l'accueil de stagiaires et de remplaçants.

Le but est de pouvoir offrir des conditions d'exercice qui se rapprochent le plus du milieu urbain, d'assurer un maillage cohérent avec un pôle structurant à Excideuil, et des consultations avancées sur tout le territoire. Il est donc prévu que cette MSP soit l'outil de tous les professionnels de santé du territoire afin qu'ils puissent travailler efficacement en réseau, avec un projet de santé commun, sans pour autant devoir renoncer à leurs ancrages locaux (cas des médecins installés dans les communes les plus éloignées).

Ce projet de MSP est porté par la communauté de communes qui en sera le maître d'ouvrage.

# Où en est le projet ?

Pour l'heure, il est prévu que la future MSP regroupe dans ses locaux :

- 3 Médecins Généralistes qui assureront leurs rendez-vous et une permanence continue sur la journée pour les consultations non programmées,
- 2 Infirmiers Libéraux qui assureront une permanence et les soins à domicile,
- 1 Kinésithérapeute,
- 2 Chirurgiens-Dentistes,
- 1 Pédicure-Podologue,

Seront également mis à disposition des locaux destinés aux consultations avancées de spécialistes (dermatologue, sage-femme, endocrinologue, cardiologue, …) ainsi qu'à un psychologue, un orthophoniste, etc·

Un « diagnostic structure » a validé la faisabilité du projet dans les anciens locaux de l'hôpital local·

Un plan de financement prévisionnel a été réalisé· Le coût total du projet est d'environ 2 000 000 € TTC· La communauté de communes devrait bénéficier de subventions à hauteur de 60 % (Union Européenne, Etat, Conseil Régional, Conseil Général)·

Le projet de santé doit désormais être transmis à l'Agence Régionale de Santé pour validation en CODEM (Commission de la Démographie Médicale) début 2015. La validation du projet par la CODEM nous permettra ensuite de solliciter les subventions, et d'affiner les plans du projet, en collaboration avec les professionnels de santé impliqués et un maître d'œuvre·

Le projet est donc bien avancé, mais il reste encore beaucoup de travail, notamment pour définir, toujours en collaboration avec les professionnels de santé

et l'hôpital d'Excideuil, toutes les questions pratiques relatives à la gestion et au fonctionnement de la future MSP (règlement intérieur, loyers et charges, conventions, ...).

Contact: F. Cosse, 05 53 62 46 58 ou frederique·cosse@cccrp·fr·

Aménagement du Causse de Savignac : projets d'énergie renouvelable :



# Relance du projet de parc éolien :

Le 26 Juin 2009, le conseil communautaire a délibéré favorablement pour que le Groupe VALECO étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur son territoire.

Le site d'étude se situe sur l'Ancien Champ de tir et de manœuvres de Savignac les Églises, appelé aujourd'hui « Causse de Savignac »· Ce terrain est au cœur d'un projet de développement des énergies renouvelables mené par la communauté de communes et Valeco·

Les projets éoliens se déroulent sur de longues périodes.

Aujourd'hui, la CCCRP est en phase d'étude et le projet n'aboutira pas avant plusieurs années. Afin d'informer les riverains de son avancée et des dernières actualités, des lettres d'informations sont réalisées tous les six mois environ, et sont mises à disposition du public, dans les mairies des communes concernées par le Causse de Savignac (Savignac les Eglises, Coulaures, St Jory Las Bloux, Mayac), à la communauté de communes, et en ligne sur www.cccrp.fr et sur le blog dédié au projet: http://blog.groupevaleco.com/projet-eolien-causses-et-rivieres.

Votre contact:

Anthony ROL - Chef de Projets
04 99 23 25 21
anthonyrol@groupevaleco·com

# Domaine de Saint-Privat :

Les travaux d'aménagement se poursuivent pour accueillir prochainement le Centre Départemental de Formation des Sapeurs-Pompiers· Il est envisagé que le Domaine de St Privat - dont la communauté de communes a fait l'acquisition en juin 2013 - héberge, à terme, en plus du SDIS, un accueil de loisirs, un relais d'assistantes maternelles, et l'ASSAD (Association de soins et de services à domicile, actuellement à Cubjac), devenant ainsi un véritable pôle de services·

La communauté de communes a décidé de se doter d'un minibus, afin d'améliorer les possibilités de transport de ses services, de ses centres de loisirs, et de pouvoir aider ponctuellement différents organismes du territoire (associations sportives ou culturelles, mairies,...).



Ce véhicule est en outre aménagé pour les personnes à mobilité réduite · Il permet, en quelques manipulations, le transport de trois personnes en fauteuil roulant et de quatre autres personnes dont le chauffeur · Fruit d'un partenariat entre la communauté de communes et la société Trafic-Communication/Visiocom, le minibus comporte des emplacements publicitaires qui ont permis son financement · La communauté de communes assure, pour sa part, les frais de fonctionnement · C'est un concept innovant, qui permet aux acteurs économiques locaux de s'associer au financement d'une opération d'intérêt général, tout en favorisant l'image de leur entreprise ·

Un règlement régissant les conditions de mise à disposition du véhicule pour les associations, établissements publics et collectivités, est en cours de validation·

Contact : Nicolas Lamy, 05 53 62 46 58 ou nicolas·lamy@cccrp·fr

# Annuaire des entreprises, commerces et services du territoire, pensez à vous inscrire !

Pour être référencé, rien de plus simple ! Il vous suffit de renseigner votre fiche et une autorisation de diffusion directement en ligne (www·cccrp·fr), ou de contacter la CCCRP qui le fera pour vous· Bien entendu, c'est gratuit !
Contact : 05 53 62 46 58 ou frederique·cosse@cccrp·fr·

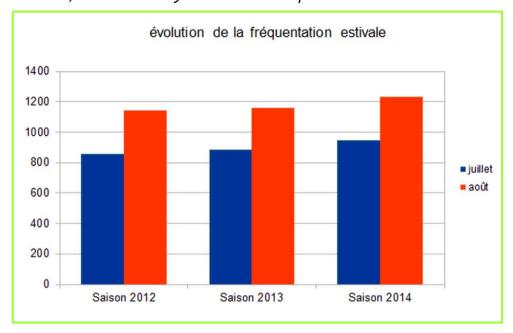
http://www.cccrp.fr/index.php/2013-10-01-07-57-19/annuaire-des-entreprises

# Le bilan de la saison touristique :

La saison 2014 se termine avec une augmentation de la fréquentation de l'office de Tourisme sur juillet et août, dans un contexte touristique défavorable au niveau de la Dordogne et malgré le mauvais temps. C'est la troisième saison

consécutive que l'on observe une progression de la fréquentation à l'office de tourisme d'Excideuil·

Au total, la saison touristique 2014 se termine par une fréquentation totale de 2175 contacts, soit une moyenne de 5438 personnes.



Cet été, l'office de tourisme a pu fournir une offre compatible avec de nombreuses activités de pleine nature dans le cadre de la journée Sports et Nature pour Tous !! 2014 et l'Été Actif/samedis de pleine nature (20 séances). Les demandes en prestataires d'activités (vélorail, canoë, centres équestres) a permis de soutenir l'offre, malgré le temps maussade. Nos sentiers de randonnée ont permis aux touristes de rayonner sur le territoire, notamment dans la partie est et les gorges de l'Auvézère.

En ce qui concerne les visites, les demandes se sont focalisées sur la ville d'Excideuil et son château. A ce titre, l'office de tourisme a organisé avec l'accord de la municipalité et du propriétaire de la partie privative de château 20 visites commentées et gratuites. Nous remercions d'ailleurs l'implication de 2 bénévoles qui ont commenté les visites : Paulette BOUKHALO et Jacqueline DESTHOMAS. Au niveau de la provenance des touristes, on remarque une baisse des touristes étrangers et une hausse de touristes français qui fait plus que compenser la perte·La communauté de communes Causses et Rivières en Périgord, en partenariat avec l'association Ciné Passion en Périgord, a organisé 3 séances de cinéma de plein air cet été·Les films projetés furent Dragons 2 à la cité de Clairvivre (voir affiche page suivante)·Les vacances du petit Nicolas à Savignac-les-Eglises, et Planes 2 à Saint-Germain-des-Prés· Malgré le mauvais temps, les trois séances ont pu avoir lieu en plein air plutôt que en salle·

# CINEMA PLEIN AIR



# CITE DE CLAIRVIVRE





TARIFS PLEIN 6€ REDUIT 4,50€ -14 ANS 4€ **CARTE 5 PLACES 20€** GROUPE 20 PERSONNES (nous consulter - 05 53 02 64 97)

SI MAUVAISE METEO REPLI SALLE DE SPECTACLE CITE DE CLAIRVIVRE

En Périgord

Si vous souhaitez améliorer votre confort lors de la projection, n'hésitez pas à amener vos chaises, des couvertures, lampes de poches...

CINE PASSION EN PERIGORD **BP 61** 24110 SAINT ASTIER TEL 05 53 02 64 97 cine-itinerant@cine-passion24.com











ww.cine-itinerant24.com

# Bilan du Raid Périgord Aventure 2014 Sur les cantons d'Excideuil et de Savignac-les-Eglises :

Les cantons d'Excideuil et de Savignac les Eglises et la communauté de communes ont travaillé ensemble pour accueillir au mieux le Raid Périgord Aventure, organisé par le Conseil Général·

Ainsi, durant quatre jours, 210 jeunes, entre 14 et 16 ans, venus de toute la France et constitués en équipe de 3, ont rivalisé de prouesses tant physiques qu'intellectuelles, pour résoudre l'« énigme des deux donjons»

A pied, à VTT, en canoë, ils ont ainsi sillonné tout le territoire intercommunal, de Saint Jory Las Bloux à Saint Mesmin, pour



finalement résoudre l'énigme à Excideuil, le 27 août· Ce sont finalement les Galapians, de Bouzic, qui ont remporté la victoire·

# Panneau de bienvenue :

Le panneau de bienvenue a été posé avant les vacances d'été 2014 sur le terrain de Mr et Mme Delteil : merci à eux !



# 3° INFORMATIONS MUNICIPALES DIVERSES

# Les élections sénatoriales 2014 :

Le Sénat est composé de **348 sénateurs** élus au suffrage universel indirect· La circonscription d'élection est soit le département soit la collectivité d'outremer· En outre, douze sénateurs représentent les Français établis hors de France·

Depuis 2011, et en application de la réforme de 2003, le Sénat est renouvelable par moitié, en deux séries (la série 1, renouvelée lors des élections de 2011 : 170 sièges, et la série 2, concernée par le renouvellement de septembre 2014 : 178 sièges), tous les trois ans, pour tenir compte de la réduction de neuf à six ans de la durée du mandat sénatorial. L'âge d'éligibilité des sénateurs a été ramené de trente à vingt-quatre ans par la loi n° 2011-410 du 14 avril 2011.

Les élections de septembre 2014 concernaient les 178 sénateurs de la série 2, c'est-à-dire:

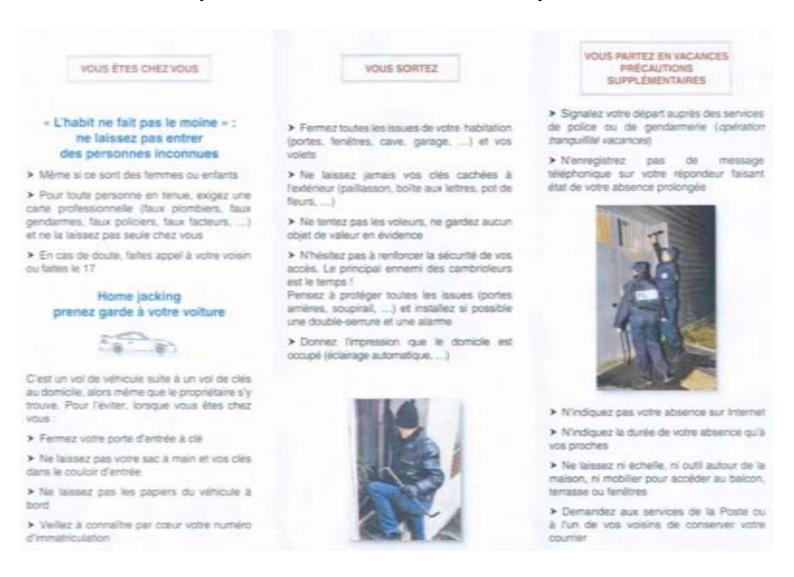
- 58 départements métropolitains dont l'ordre minéralogique va de l'Ain (1) à l'Indre (36) et du Bas-Rhin (67) au Territoire de Belfort (90), à l'exception des départements d'Ile-de-France·
- 1 département d'outre-mer (Guyane)
- 4 collectivités d'outre-mer (Saint-Barthélemy, îles Wallis et Futuna, Saint-Martin, Polynésie Française)
- 6 sénateurs représentant les Français établis hors de France

Pour la Dordogne, c'est donc : Bernard CAZEAU et Claude BERIT-DEBAT qui ont été élus·



# • Information gendarmerie:

# Ci-dessous, consignes relatives à la lutte contre les cambriolages :



# Horaires d'ouverture des brigades de gendarmerie

	SAVIGNAC-LES-ÉGLISES	HAUTEFORT	ST-MARTIAL-D'ALBARÈDE	THENON
Lundi	8 h -12 h 14h - 19h	8h - 12h	14h - 18h	
Mardi	8 h -12 h 14h - 19h			8h - 12h
Mercredi	8 h -12 h 14h - 19h	8h - 12h	14h - 18h	
Jeudi	8 h -12 h 14h - 19h	14h – 18 h		
Vendredi	8 h -12 h 14h - 19h			14h - 18h
Samedi	8 h -12 h 14h - 19h		08h - 12h	14h - 18h
Dimanche	9 h -12 h 15h – 18h			

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION d'EAU POTABLE

# **DE PAYZAC-SAVIGNAC LEDRIER**

Le début de l'année 2014 a été marqué par les élections municipales, suivi par la désignation des délégués au SIAEP, 2 titulaires et 2 suppléants pour chaque Commune, soit un Comité syndical composé de 20 personnes représentant les 10 Communes adhérentes au SIAEP. Un tiers du comité est composé de nouveaux membres.

Le Comité a élu lors de sa première réunion, le Bureau du SIAEP composé d'un Président et de 4 Vice-Présidents : Président Albert Pouquet (Savignac Lédrier), Vice-Président Daniel Pichon (St Cyr les Campagnes), Philippe Combroux (Lanouaille), Joël Gadaud (Angoisse), Guy Bouchaud (St Mesmin).

Le Comité syndical a la charge d'établir les budgets, le programme des investissements, le suivi du contrat d'affermage, voter le prix de l'eau pour la part collectivité (soit 42,4% d'une facture TTC de 120m3 par an ; le reste se réparti pour 40% pour SOGEDO et 17.6% de taxe Agence de Bassin, TVA). Pas de modification de tarif pour les parts SIAEP et SOGEDO.

Le Bureau du SIAEP prépare les réunions du Comité,

Le Président représente le SIAEP, suit les affaires courantes, assure les relations avec le fermier SOGEDO, veille à l'application du contrat d'affermage et du règlement de l'eau auprès des abonnés.

### Comment l'eau arrive-t-elle à votre robinet? :

Le SIAEP est propriétaire de toutes les installations nécessaires à la production, le stockage, la distribution de l'eau soit :

- la station de production au bord de l'Auvezère au Pont de Payzac et la station de reprise à Linard vers le Puy des Ages,
- les 6 réservoirs de stockage de l'eau : deux à La Chapelle (un sur tour de 400m³ et un semi enterré de 200m³), à Lanouaille de 300m³, à Lavaud Cne de Payzac de 300m³, au Puy des Ages de 200m³, à Cornut Cne de Génis de 400m³.
- les réseaux de distribution jusqu'aux compteurs des abonnés soit environ 400kms sur les dix Communes desservies. avec leurs équipements hydrauliques (vannes, ventouses, régulateurs de pression...).

L'eau est refoulée par des pompes depuis l'usine de Payzac vers les deux réservoirs de tête de La Chapelle qui alimentent ensuite gravitairement les autres réservoirs et de ceux-ci toujours gravitairement vers les abonnés.

Ces installations sont confiées en gestion par affermage à un délégataire la SOGEDO dont le contrat a été renouvelé au 1er Janvier 2014 pour 12 années. La société à l'obligation d'assurer la continuité et la qualité du service de l'eau et de maintenir les installations en bon état.

Ces explications succinctes, vous permettent de mesurer la complexité du service de l'eau que l'on n'imagine pas forcément en tournant d'un geste simple le robinet.

### La desserte en eau :

Avec un été pas très chaud, la consommation marque cette année encore une baisse. L'alimentation s'est déroulée sans gros problème même si les travaux de sectorisation ont entrainé des coupures importantes d'une journée entière pour certains secteurs. Ces travaux consistent en à la mise en place de débitmètres permettant le suivi de la consommation d'eau pour un secteur du réseau. Ainsi, notre réseau de 400 kms a été découpé en 13 secteurs permettant le repérage plus facile des zones de fuites en particulier la nuit au moment où la consommation est la plus faible. Les données seront envoyées tous les jours au centre de contrôle de la SOGEDO à Ribérac.

Par ailleurs, SOGEDO a commencé l'installation des compteurs à relève automatique. Plus de 1000 ont été installés en 2014 sur 3100 environ en service. L'ensemble devant être renouvelé au 31/12/2016.



### Les travaux réalisés :

- La restauration intérieure et extérieure du réservoir du Puy des Ages avec la décoration financée en majeure partie par les Communautés de Communes de Causses et Rivières et de Lanouaille. Très appréciée par les nombreux visiteurs.
- Le renouvellement de conduites à Las Brugnas vers Charoncle et au bourg de Savignac Lédrier en préalable de l'assainissement.

### Les travaux programmés pour 2015 :

- Renouvellement de 580m de PVC collé sujet à de nombreuses fuites à La Panardie Cne de Génis,
- Renouvellement de conduites fonte 150 au bourg de Payzac et la Croix Merle sur 480m en préalable des travaux d'aménagement du Bourg.
- Réhabilitation complète intérieure/extérieure du réservoir sur tour de Lanouaille, prévisionnel.

Tous les travaux réalisés ou programmés ont été ou sont prévus sans emprunt et malheureusement sans subvention.

Le Président du SIAEP

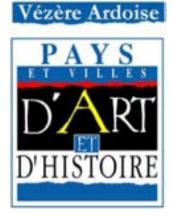
Les membres du Comité syndical et moi-même, vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Pour votre service : Contact SOGEDO Excideuil Tél. : 05 53 62 41 33

Albert Pouquet Tél.: 05 53 52 70 61 ou 06 30 72 35 48

#### • Le pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise :

L'année 2015 inaugurera la 4ème exposition du Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise sur le thème de l'art sacré dans laquelle chacune des 46 communes sera représentée. Dans ce contexte, nous vous proposons de découvrir une présentation de l'église de Salagnac (tirée de la signalétique qui sera apposée sur le monument).



L'église Saint-Martin



D'abord sous la dépendance de l'abbaye de Tourtoirac, l'église de Salagnac est donnée en 1219 à l'abbaye du Dalon (qui possède alors deux moulins à Salagnac).

Affranchie vers 1463, l'église passe ensuite à l'évêché de Limoges.

L'église, très remaniée au XIXe siècle, a pour patron saint Martin de Tours. Elle est bâtie en grès rouge et blanc.

De plan rectangulaire elle présente une nef unique et un chevet plat·

L'intérieur de l'église est très sobre, seul le chœur est voûté en berceau· Le décor

peint représente un faux appareil de pierre et des fleurs de lys·

Le clocher-mur est soutenu par deux épais contreforts· On remarque que la baie de

la façade conserve des vestiges d'un remplage obstrué·

Le portail d'entrée est en arc plein cintre·

46 communes de l'ouest de la Corrèze dont Salagnac, ont obtenu le label du ministère de la Culture et de la Communication « Pays d'art et d'histoire »·

La mission liée à ce label est d'animer le patrimoine avec la mise en place de

visites guidées, de visites théâtralisées, d'ateliers du patrimoine, de randonnées

commentées, d'expositions thématiques, de livrets… Le public concerné est large :

les locaux et les touristes, les enfants et les adultes.

Durant l'été, le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise a organisé en

partenariat avec la commune, une visite nocturne de la cité de Clairvivre.

Un groupe de 25 personnes a suivi la guide Mevena Mahé, afin de retracer

l'histoire et l'évolution de cette cité sanitaire, présenter son organisation spatiale,

décrire l'architecture, le mobilier et les espaces paysagers imaginés et réalisés par

l'architecte Pierre Forestier.

Renseignements:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des Tours

24, rue de la Grande Fontaine

19240 Allassac

Tel: 05.55.84.95.66

pah·vezereardoise@free·fr

www.facebook.com/PahVezereArdoise

38

#### Commémoration du 11 novembre :





Cimetière Alsacien de Clairvivre



Monument aux morts de Salagnac

Les Salagnacois sont venus nombreux rendre hommage à nos morts pour la France.

Extrait de l'allocution du Président de la République pour le lancement des commémorations du Centenaire de la Première guerre mondiale

#### COMMÉMORATIONS DU 96E ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

« Commémorer, c'est parler la langue des anonymes. C'est parler du courage du poilu qui rencontre l'effroi au fond de la tranchée, c'est vanter l'audace du Français libre qui rejoint de GAULLE en juin 1940, c'est souligner l'héroïsme discret, parfois anonyme du résistant qui rallie l'Armée des ombres, c'est saluer la dignité du juste qui cache un juif au péril de sa vie. Voilà ce que signifie « commémorer » aujourd'hui! »

## Evènements festifs à la salle des fêtes de Salagnac :

### Office National des Forêts :



Les gardes forestiers de la Région s'étaient donnés rendez-vous pour un cordial casse-croute·

#### Club de motos anciennes :



Petite halte dinatoire à la salle des fêtes sous le soleil!

## 4° DU COTE DE L'ETABLISSEMENT DE CLAIRVIVRE

#### • Borne Relais :





#### Bilan de la collecte sur Salagnac :

Depuis le 1er Janvier 2014, 4,75 tonnes de TLC (Textile, Linge de maison, Chaussures) ont été collectées sur la commune, soit 5,34 kg / habitant.

La collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des TLC s'est développée, permettant ainsi:

- la création de 2200 emplois nets en 30 ans,
- la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2012, valorisés à 90%,
- la création et la commercialisation de Métisse, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux ERP,
- le lancement des Eko Baffle, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique ···

L'Etablissement Public de Clairvivre a contribué à cette valorisation en achetant des baffles acoustiques (absorbeur de sons) pour un atelier de l'ESAT élaborés à partir de textiles usagers.

## 5° DU COTE DES ASSOCIATIONS

## • Parole laissée au Club toujours vert :

Cette année notre club a organisé deux événements :

- Un concours de belote le 9 novembre 2014,
- Une sortie spectacle à Périgueux le 19 novembre 2014.



Concours de belote à la salle des fêtes de Salagnac



L'année prochaine sera plus riche en événements.

Sont déjà prévus, notre repas le **25 janvier 2015** à 12h30 à la Résidence de Clairvivre et l'assemblée générale qui aura lieu au même endroit à 11h30.

Nous comptons sur votre présence.

Rejoignez-nous !, le club est ouvert le jeudi après-midi à partir de 14h30 au local pavillon 15B à Clairvivre.

Vous pourrez jouer aux cartes et autres jeux à votre convenance Contactez nous au 05.53.62.40.26

#### Petit aperçu des activités sur 2015 :

Un concours de belote est prévu en février· Une sortie d'une journée en avril· et une surprise !! Les dates vous seront communiquées par courrier· CONCOURS DE BELOTE

Je vous présente une très bonne année 2015 au nom du club.

#### Jean-Pierre Maricau

#### • Parole laissée à l'« Entente Sportive Génis Salagnac Football

"Mutualiser" est sans doute l'un des mots phare des années 2000-2010·
Pour diverses raisons, la mutualisation des moyens, des services ou des compétences
est devenue une perspective incontournable pour les acteurs économiques du
territoire français· Les motifs de la mutualisation sont nombreux, mais aboutissent
tous à des objectifs semblables : la volonté de coopérer, l'opportunité de réaliser
des économies··· La mutualisation permet ainsi non seulement de pouvoir
augmenter l'efficacité mais aussi d'engendrer la coopération entre les acteurs·
Cependant, la mutualisation n'est pertinente que si elle est efficace, et n'est
efficace que si elle est pertinente· En terme associatif, elle en revient à la
possibilité de rapprocher les bénévoles, de mener à bien différents projets
difficilement réalisables séparément·

Pourquoi aborder ce thème en introduction de ce texte ? Parce qu'il en est le fil rouge·

L'Entente Sportive Génis Salagnac Foot elle même est, en effet, le produit d'une certaine mutualisation. Malgré des relations parfois houleuses, à l'époque, entre le CA Génis et l'ES Clairvivre Salagnac, les deux clubs ont raisonnablement décidé de se réunir, créant, en 1999, notre association et club actuel, l'ESGSF, rassemblant sous le même fanion joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters.

C'est d'ailleurs avec grande tristesse que tous les membres de l'ESGSF ont appris, le samedi 3 janvier 2015, la disparition de leur plus ancien bénévole et fidèle supporter, un homme qui fut prépondérant à la fois pour le club de Génis, l'entente entre le CAG et le ESSC, et pour le club nouveau né, l'Entente Sportive Génis Salagnac Foot· L'ESGSF présente ses plus sincères condoléances à la famille et à l'entourage de M·Delord·

Du fond du cœur, merci à toi, Raymond·



Raymond Delord, recevant du président du district sa médaille récompensant ses années au service du foot

L'année 2014 marquait la 15ème année d'existence de l'ESGSF, avec pour bilan 2 montées et une rétrogradation sportive· Pour la première fois depuis sa naissance, l'ESGSF a réussi à se doter également d'une équipe réserve pour la saison 2013-2014·

L'an passé, les objectifs étaient clairs pour les 2 équipes · L'équipe première avait pour mission de se maintenir, suite à sa montée, en promotion de 2ème division · Elle a nettement répondu aux attentes en se classant à la 8ème place ·

L'équipe B, quant à elle, devait tenir la saison, afin, d'une part, d'analyser la faisabilité et la pertinence d'une réserve pour l'ESGSF, ainsi que, d'autre part, préparer une meilleure structuration pour la saison 2014 / 2015. Aucun objectif de résultat sportif n'était fixé. La réserve a vaillamment réussi à tenir jusqu'à la 19ème journée (sur 22), mais a terminé cependant forfait général (plus de trois forfaits sur la saison). Si l'expérience a été difficile sportivement, elle demeure globalement positive, et permet d'ouvrir des perspectives d'avenir.

Concernant la saison en cours, l'ESGSF n'a plus qu'une équipe première et se classe malheureusement bon dernier· Elle ne perd cependant pas espoir d'atteindre son objectif, similaire à celui de l'an passé : se maintenir· Les derniers matchs montrent des signes de progrès encourageants·

Pour ceux qui souhaiteraient assister aux matchs ou venir supporter leur club, les résultats et calendriers sont disponibles sur le facebook du club https://www-facebook-com/ESGSF?ref=bookmarks

ou sur le site du district Dordogne-Périgord·FFF·fr, onglet *championnat*, puis *Promotion 2ème division / Poule B* 



ESGSF 2014 / 2015

Afin de subvenir à une pression financière croissante de la part du district Dordogne Périgord mais aussi manifestant la volonté profonde de coopérer avec les acteurs du territoire, l'ESGSF a également fait de nombreuses manifestations cette saison.

Tout d'abord, la Boule Génissoise et l'ESGSF ont décidé, au printemps dernier, de faire une journée multisports au stade de Génis· Elle s'est concrétisée par 2 matchs de championnat, pour les footballeurs, et par un tournoi de pétanque, pour les boulistes· Cette journée, marquée sous le signe de la coopération, a été un succès· L'ESGSF remercie la Boule Génissoise pour son partenariat et espère pouvoir renouveler l'opération·

Ensuite, l'ESGSF a orchestré, pour la première fois, l'embrasement de la mairie de Génis, organisée chaque année, habituellement, par l'association Musique en Folie (créatrice de l'événement), le 13 juillet, avec le soutien de cette dernière· La journée prenait la forme suivante : une exposition de voitures et tracteurs anciens / de collection, de 10 heures à 16 heures, suivie jusqu'à 22 heures d'un marché de producteurs, afin de se conclure par l'embrasement de la mairie· Là encore, la journée a été un franc succès· L'ESGSF remercie Musique en Folie et la municipalité de Génis pour leur collaboration·

L'ESGSF a, par la suite, décidé d'organiser une manifestation au profit du Téléthon, le vendredi 5 décembre, au stade de Clairvivre : celle ci s'est structurée en même temps qu'une chaîne de solidarité des acteurs de Salagnac se créait· Tandis que le centre équestre se proposait de faire une initiation aux activités équestres (découverte, pansage et baptême), Salagnac Clairvivre Association prévoyait une animation Zumba, tandis que l'ESGSF proposait un tournoi de football, le tout avec la participation de Fatima et Christophe· La mobilisation de chacun a permis de récolter 470 euros (bénéfices de la soirée ajoutés aux dons) en faveur du Téléthon·

L'ESGSF a, pour finir l'année, créé le 1er marché de Noël à la salle des fêtes de Salagnac, le 7 décembre, à partir de 10 heures. La journée a été émouvante Le père Noël est passé deux fois, à 11 heures 30 et à 16 heures 30, pour la plus grande joie de nos enfants. L'ESGSF remercie par ailleurs les nombreux exposants ainsi que l'importante présence des habitants de Salagnac, Génis et alentours.



Photo prise par Sandrine Pollet



Photo prise par Michel Pitout

Enfin, l'ESGSF tient à remercier les municipalités de Génis et Salagnac pour leur concours et soutien au bon fonctionnement de l'association, et souhaite également remercier les habitants des deux communes pour leur précieuse participation lors de ses diverses manifestations ainsi que lors du passage des calendriers.

Très heureuse et footballistique année à tous

Le président de l'ESGSF, Sébastien MARSIAS

#### • La fête de la St Martin à Salagnac :

#### Ci-dessous : article du journal Sud ouest du 18 novembre 2014 :



La bénédiction de l'eau de la fontaine Saint-Martin a eu lieu à l'église du fait du mauvais temps· PHOTO MICHEL PITOUT

« Saint-Martin est tombé un 11 novembre, mais ce n'est que dimanche que la petite commune de Salagnac-Clairvivre a honoré son saint patron. D'année en année, l'engouement pour cette fête se perd : cette fois, seule une trentaine de personnes étaient présentes. Et le mauvais temps n'ayant pas permis aux fidèles de se retrouver devant la fontaine en début d'après-midi - le chemin d'accès avait été rendu trop glissant -, c'est dans l'église de Salagnac que l'abbé Christian Darfeuille a procédé à la bénédiction de l'eau de la source Saint-Martin, avant de célébrer la messe.

À l'issue de l'office, un goûter a été servi à la salle des fêtes par l'équipe d'organisateurs bénévoles »

## Explication de la journée par une participante :

#### La fête de St. Martin

Le 16 Nov·2014, et depuis la veille et même l'avant-veille, il pleut « des cordes »· C'est le jour retenu pour célébrer la St· Martin et marcher jusqu'à la fontaine pour une bénédiction de l'eau·

Les chemins sont boueux et glissants. Hésitations des organisateurs traumatisés par la perspective d'un accident. Qu'importe! A tout problème sa solution : l'eau sera bénie à l'Église avant la Messe.

15h : l'assistance n'est pas nombreuse mais elle a fait cette marche : s'élever au dessus du quotidien de ses charges et ses difficultés pour célébrer la grandeur et la proximité de la création.

Un moment nous est accordé pour les rencontres, les retrouvailles, les bavardages dans une église claire, chaude et fleurie. Dehors il pleut et c'est la grisaille.

La célébration se déroule lentement, calmement. Nous avons une pensée pour Louise Mondared, la propriétaire de la fontaine, et pour ceux qui avaient courageusement repris et animé cette fête.

Vers 17h, nous gagnons la salle des fêtes où est servi un casse-croute offert à tous par tous. C'est la tradition. Nous passons une gourmandise, de la gousse d'ail et du lard râpé aux dattes fourrées de pâte d'amandes.

Tout est fait avec cœur pour l'ami qui vient chaque année, pour l'ami qui est entré en passant au hasard, pour l'ami resté frileusement sur le seuil ou même à la maison. Peu importe le nombre de participants, chaque année, c'est une belle fête.

A l'an prochain et bonne année à tous.

#### • Messe de Noël:





De nombreuses personnes sont venues célébrer la messe de Noël dimanche 21 décembre au sein de l'Eglise de Salagnac.

La messe a été suivie d'un goûter convivial et chaleureux·



#### • Parole laissée à Salagnac-Clairvivre Association (SCA) :

# SORTIE DU MARDI 8 AVRIL 2014 QUI EST L'ONF ? Office National des Forêts

Etablissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, l'Office national des forêts mène son action dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de performance avec l'Etat et la Fédération nationale des communes forestières. Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 10 mille hectares de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM·

#### L'ONF, premier gestionnaire d'espaces naturels en France :

- + mobilise du bois pour la filière (environ 40 % du bois d'œuvre mis sur le marché en France) en assurant le renouvellement des forêts publiques et le bon entretien des peuplements.
- +agit pour préserver et augmenter la biodiversité, grâce à sa prise en compte dans la gestion courante des forêts, mais aussi grâce à l'importance du réseau Natura 2000 en forêt publique et l'extension de son réseau de réserves biologiques.
- + offre des forêts accueillantes au plus grand nombre, en s'adaptant aux attentes diversifiées du public et aux différents contextes (forêts périurbaines, zones touristiques), tout en sensibilisant aux missions d'entretien et de renouvellement des forêts ainsi qu'à la préservation de la biodiversité.
- + effectue des prestations de service pour les collectivités et des clients privés en s'appuyant sur une organisation territoriale déconcentrée, des agences travaux, des bureaux d'études et des réseaux de compétences spécialisés.
- + assure des missions de service public pour la prévention et la gestion des risques naturels, et la préservation de la biodiversité·
- + agit pour dynamiser le rôle de la forêt et des « produits bois » au service de la lutte contre les effets de changements climatiques.

L'exercice de ces missions contribue au maintien d'activités en zones rurales.

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Apprendre lors d'une sortie nature ce qu'est la protection de l'environnement, ou un milieu naturel, permet de s'émerveiller sur sa richesse, de faire comprendre les liens entre la protection de la biodiversité et la survie de l'homme, de faire réfléchir à la responsabilité de chacun et aux conséquences des comportements et activités de l'homme. Placer les jeunes enfants dans des situations concrètes leur permet de ressentir, d'échanger, de réfléchir, de découvrir afin d'assurer une sensibilisation et une appropriation durable des notions:

Pour cela, l'ONF propose des produits et animations de loisir nature visant à faire découvrir, apprendre, réfléchir sur la forêt ainsi que sur le milieu naturel·

Pour les enfants, à partir d'expériences de terrain, il s'agit de :

- © Les placer dans une démarche scientifique et d'observation, tout en gardant une approche ludique,
- © Leur donner le sens de la responsabilité envers l'environnement naturel et de la forêt.

Ci-après, extrait du journal VIVRE : découverte du Parc Ferdinand DUPRAT avec les enfants de l'école maternelle de Clairvivre.

# LES ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DÉCOUVRENT LE PARC FERDINAND DUPRAT AVEC LA PARTICIPATION DE L'OFFICE NATIONALE DES FORÊTS

Nous sommes partis vers 9 h 30 dans les bois en bas de Clairvvire.

Là-bas, nous avons retrouvé deux techniciens de l'ONF: Bernard et David.

Ils nous ont montré comment se servir d'un compas forestier pour mesurer la taille (diamètre) des arbres. A notre tour, nous avons essayé. Mais on s'est mis à deux pour mesurer les plus gros.

Certains d'entre nous ont remarqué qu'il y avait des marques orange sur trois ou quatre arbres. Bernard nous a expliqué que les arbres marqués avec un marteau forestier étaient destinés à être coupés par les bûcherons.













Nous avons aussi trouvé des traces de chevreuil.

David avait apporté plusieurs bois que nous avons pu toucher:

- des bois de chevreuil,
- des bois de cerf,
- des bois de daim,
- des bois de renne recouverts de fourrure (comme ceux du Père Noël).

Bernard nous a expliqué la différence entre les cornes et les bois: les bois tombent tous les ans, pas les cornes.

Ensuite, nous sommes rentrés dans la forêt. Nous avons rouvé un arbre avec des trous. Ceux-ci ont été creusés par des oiseaux comme le pic vert pour y habiter. Bernard nous a montré plusieurs oiseaux de nos forêts:

- le Pic vert,
- le Pic noir,
- la Pic épeiche,
- la Chouette,
  la Mésange bleue,
- la Sitelle.

























Puis, nous sommes allés à la mare où nous avons goûté. Bernard a pris une épuisette et l'a plongée dans l'eau. Il a récupéré tout un trésor qu'il a soigneusement mis dans des boîtes transparentes afin que l'on puisse mieux observer. Et nous avons vu:

- des œufs de grenouille en amas,
- des œufs de crapaud en cordon,
- des tritons avec des pattes palmées pour les mâles,
- des têtards avec des pattes painies pour les rhaies,
   des têtards avec les 2 pattes arrière pour les plus petits et les 4 pattes pour les plus vieux. Il nous a expliqué qu'ils respiraient dans l'eau grâce à leurs branchies et que plus tard ils perdraient leur queue et deviendraient des grenouilles vertes.

Vine + 1431 E8

A la fin, David et Bernard ont tout remis dans l'eau.

Après cette matinée éducative et pédagogique, place à la restauration à l'hôtellerie de Born·





Le retour à l'école maternelle

Merci à David et Bernard pour leur gentillesse, leur patience et leur savoir

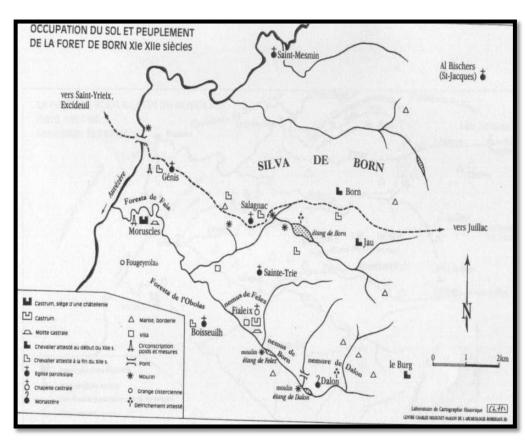




# FORET DOMANIALE DE BORN



Vestige de la sylve primitive du Bas-Limousin et du Périgord, la forêt de Born sort de l'anonymat en 1114, lorsque s'installent en sa lisière les moines cisterciens de Dalon:



On l'appelle alors Silva de Born en 1114-1120. puis foresta en 1120-1137. ou encore nemus en 1184· Au début du XIIème siècle plusieurs milites fieffés s'installent au sein de la forêt dérobent et quelques arpents de son

sol afin d'y ériger leur repaire· C'est le cas, par exemple, des Born à Bellegarde, ou des De Roca à la Roque·

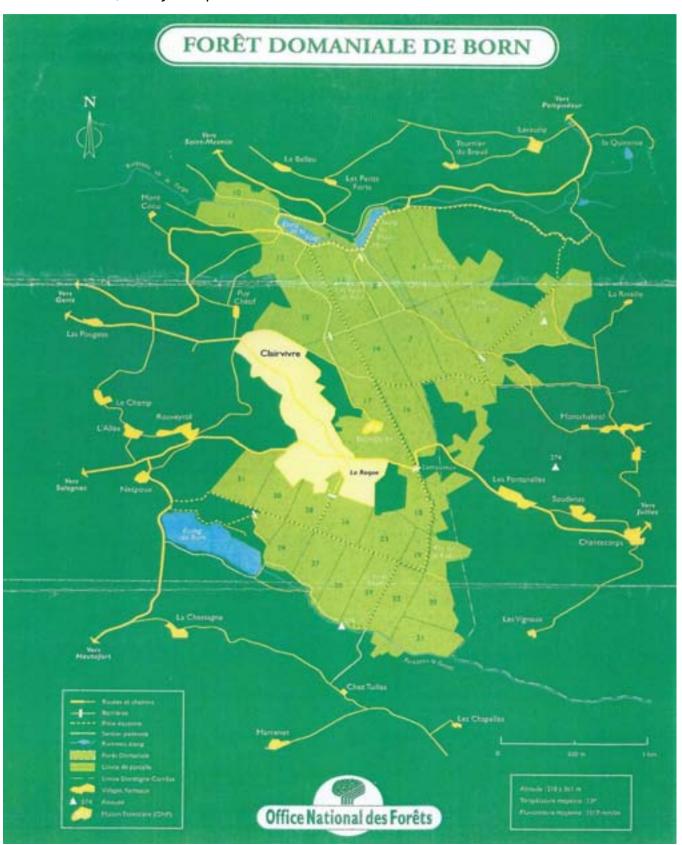
Au cours des siècles et en particulier après La guerre de 100 ans, des défrichements ont considérablement réduit l'espace forestier, dans un premier temps pour le développement de l'agriculture et la construction, puis à partir du XVIème siècle, pour l'activité métallurgiques (forges), cette dernière étant grosse consommatrice de combustible.

A la fin du siècle dernier, sous l'action de M· Duvergier de Hauranne, forestier avisé, la forêt retrouve son unité et un dessein, avant d'être pillée par d'autres propriétaires moins scrupuleux·

Elle devient domaniale (propriété de l'Etat) en 1929 et prend le patronyme du turbulent châtelain troubadour d'Hautefort, **Bertran de Born**.

Sa maison natale sur laquelle une plaque commémorative est apposée n'est autre que la MAISON BELLEGARDE:

<u>La construction de la Cité de Clairvivre en 1930</u>, à 290 mètres au-dessus du niveau de la mer, est la dernière implantation dans ce massif· La forêt domaniale qui occupe 437 hectares dont les étangs des Forges et du Moulin-Haut, est gérée par l'Office National des Forêts·



# JEUDI 10 JUILLET

# REPAS HOTELLERIE DE BORN VISITE NOCTURNE CITE DE CLAIRVIVRE

Composée de bénévoles tenaces et volontaires ayant pour objectif de faire découvrir les différents aspects de la commune de Salagnac, Salagnac Clairvivre Association en coordination avec le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise ont organisé une soirée alliant restauration et découverte patrimoniale.

<u>A 19 heures</u>, dans le cadre verdoyant de l'hôtellerie de Born, 80 convives se sont retrouvés pour déguster un repas moules-frites composé pour cette occasion.

Ce repas a été servi dans un lieu historique qui vous est conté ci-dessous.

#### LA RESIDENCE

En 1957, la Fédération Mondiale des Anciens Combattants se tint à Clairvivre· L'objectif de ce colloque consistait à étudier la rééducation professionnelle des tuberculeux en étroite collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'Union Occidentale Européenne, du Bureau Internationale du Travail·

Elle regroupait dix-sept pays, Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, Suède, Norvège, Pays-Bas, Suisse, Grande-Bretagne, Italie, Grèce, Turquie, Pologne, Yougoslavie, Viet-Nam, Etats-Unis, et bien évidemment la France.



C'est ainsi que la Résidence Bienvenue Clairvivre (R·B·C) fut construite (une grande salle à manger et ses cuisines)·

Sept pavillons à proximité furent aménagés.





<u>A 21 heures</u>, Le pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise en partenariat avec la commune de Salagnac, l'Etablissement Public Départemental de Clairvivre et SCA a donné rendez vous à vingt-cinq personnes pour la visite nocturne guidée de la cité de Clairvivre·



Au cours de la soirée, les visiteurs ont pu faire connaissance avec l'histoire de la cité et découvrir plus en détail les principaux bâtiments.

La présentation a été enrichie par la présence de Robert Talbot, président de la Fédération National des Blessés du Poumon (Fédération à l'origine de la création de Clairvivre), et par l'intervention de plusieurs pensionnaires de la cité·



Merci à Mévéna Mahé, agent du patrimoine au Pays Art et d'Histoire Vézère Ardoise, pour son professionnalisme et enthousiasme·

# <u>RANDO LAND</u> <u>RECONNAISSANCE</u> <u>PARCOURS</u>



Grâce à des feuilles de routes adaptées à 3 tranches d'âge 4/6 ans, 7/9 ans et 9/12 ans, la randonnée se transforme en jeu de piste grandeur nature. Des énigmes sont posées, basées sur l'observation d'un paysage ou d'un monument.

Ces parcours ludiques ont été l'aboutissement d'un partenariat avec le Conseil Général de la Dordogne, l'Office du Tourisme Causses et Rivières en Périgord, la Société Randoland, l'Etablissement Public Départemental de Clairvivre et Salagnac-Clairvivre Association.



Notre rôle était la reconnaissance des parcours proposés:
Aussi, courant juillet, accompagnateurs et enfants ont testé les parcours proposés avec comme point de départ « Le Relais

de Born »·

Le circuit vous est dévoilé dans les documents ci-après.

Les feuilles de routes sont à retirer à la mairie de Clairvivre ou à l'office du tourisme Causes et Rivières en Périgord à Excideuil·

Pour d'autres circuits randoland : <u>www·randoland·fr</u>·



# Jeu de piste pour toute la famille

# Salagnac-Clairvivre

SALAGNAC-CLAIRVIVRE

Construite durant l'entre-deux-guerres, cette cité blanche avait pour vocation d'accueillir les malades du poumon, et notamment les gazés de la Première Guerre Mondiale. Véritable îlot de modernité dans la Dordogne à l'époque, cette cité avait sa propre centrale électrique, son cinéma, et logeait les malades et leur famille dans des pavillons. Aujourd'hui encore, la cité de Clairvivre continue son œuvre avec un centre de rééducation professionnelle, des hébergements touristiques, et des ateliers d'horticulture, d'élevage, de fromagerie...

Une ville à la Campagne à découvrir !

ébuter la balade du parking de l'hôtellerie de Born. Descendre la route entre le bar et le restaurant et descendre jusqu'au croisement avec l'ancienne pergola et ses colonnes sur

la gauche ().

Continuer à descendre le chemin goudronné et 200 mètres plus Ioin, au niveau d'une mare, descendre à gauche pour traverser le ruisseau. Suivre le sentier à droite et arriver à la mare au bord de la route .

Traverser la route pour continuer à droite. Contourner le garage, emprunter le chemin de terre. Après le petit ruisseau, faire 30 grands pas et descendre dans le bois à droite pour retrouver le grand chêne ().

Revenir sur le chemin et continuer dans la même direction. À la route, tourner à gauche pour arriver devant le centre équestre (§).

Revenir sur ses pas jusqu'au croisement avec la route et aller à gauche sur la route. Arriver au stade ().

Le longer et au bout, monter à droite. Aller sur la route à droite et prendre la première rue à gauche. Emprunter ensuite le chemin en dalles à droite, au milieu des maisons, pour récupérer la route. Monter à gauche jusqu'à l'Espace Loisirs Christophe Chazelle. Continuer à droite puis grimper les escaliers à gauche. Aller à gauche jusqu'au monument aux alvéoles, sur la gauche (§).

Poursuivre la montée jusqu'au monument Gutenberg/Paris @, sur la droite à la fin des magasins généraux.

Rester sur la route principale et emprunter la rue jean-Noël Clergerie (1<sup>èm</sup> rue à gauche). Arriver à la pergola, remonter la rue à droite pour terminer la balade sur le parking de l'hôtellerie de Born.





En 1930, la cité de Clairvivre révolutionnait les modes de vie en Dordogne. Alors que la plupart des maisons du secteur n'avaient ni électricité, ni eau courante, et pas d'autre chauffage que le poêle à bois ou la cheminée, les résidents de Clairvivre vivaient dans un autre monde. En effet, chaque maison était équipée de la fée électricité, permettant l'éclairage et l'utilisation d'appareils électriques souvent inconnus dans nos campagnes de l'époque. Le chauffage était central dans toutes les maisons, chose que l'on ne voyant qu'à la ville. Enfin, luxe suprême, chaque maison avait une salle de bains, alors que dans les villes et les campagnes de France, la plupart des gens se

lavaient encore avec une bassine d'eau.

Si l'on rajoute à cela un cinéma, un hôpital (muni d'un bloc opératoire et d'une maternité), des restaurants, un bar avec terrasse panoramique, des magasins divers et un magasin de produits de luxe, on comprend mieux pourquoi la cité de Clairvivre était surnommée « la ville à la campagne » I





## Pour en savoir plus

#### Office de Tourisme Causses et Rivières en Périgord

Place du Château 24160 Excideuil Tél.: 05 53 52 29 79 tourisme@naturellementperigord.fr www.naturellementperigord.fr



#### HORAIRES D'OUVERTURE OFFICE DE TOURISME

Octobre à Mai

Jeudi et vendredi : 9h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00 Samedi : 10h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00

Juin et septembre

Du lundi au samedi : 10h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00

Juillet et août

Du lundi au samedi : 10h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00

Dimanche: 9h30 - 13h00

Ce circuit a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre l'Office de Tourisme du Pays d'Excideuil et la société Randoland, spécialisée dans les circuits familles.





En Périgord Retrouvez encore plus de balades partout en France sur www.randoland.fr!



# <u>DETENTE SPORTIVE EN</u> MUSIQUE



Pour clôturer la saison 1, toutes les participantes se sont réunies « Chez Franca » à Cherveix Cubas·

Chaque fille a consacré cette

soirée aux rires et la bonne chaire avec leur denier perso.

La saison 2 a repris début septembre.

Un échauffement « cardio » en musique, des exercices de renforcement musculaire en rythme, quelques étirements et une chorégraphie accessible à tous sur les tubes du moment sont à nouveau au rendez-vous:

Rejoignez-nous les mardis ou mercredis soirs de 20 heures à 21 heures à la salle des fêtes de Salagnac sous la direction de Véronique.

Pour pouvoir y participer, une décharge de responsabilité civile et un certificat médical sont obligatoires.

Ce moment de détente ne vous coûtera que 30 euros par trimestre· Une sortie sportive en extérieur est en prévision cette saison : le Causse de Savignac est la destination choisie·

Cette sortie sera ouverte à toutes et tous. Des informations complémentaires vous seront diffusées une fois la date arrêtée.

LE CAUSSE DE SAVIGNAC
ESPACE DE LOISIRS SPORTIFS
Marche nordique, Parcours de santé,
Fitness de plein air, Parcours VTT
www·naturellementperigord·fr
tourisme@naturellementperigord·fr

# VENDREDI 5 DECEMBRE

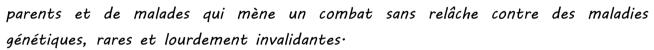
## PARTICIPATION AU TELETHON

Cette année, l'Entente Sportive Génis Salagnac Clairvivre s'est impliquée dans l'organisation de cette manifestation. Bravo et félications pour leur opiniâtreté. Salagnac Clairvivre Association s'est investi pour la troisième année consécutive en faveur de cette action, au côté de ESGSC en leur apportant une aide ponctuelle.

#### Pourquoi nous mobilisons-nous pour cette cause?

Le combat des malades et de leurs familles

L'AFM-Téléthon est une association de



L'AFM-Téléthon est née d'une conviction et d'une volonté : **guérir des maladies** longtemps considérées comme incurables Pour réussir, elle s'est fixé une règle d'or : la rigueur et l'efficacité

Au sein de l'AFM-Téléthon, **bénévoles et salariés s'allient** pour mettre en œuvre une stratégie uniquement guidée par l'intérêt des malades et l'urgence de la maladie évolutive.

#### Trois missions:

Guérir (recherche et développement de thérapies innovantes),

Aider les malades (soins, accompagnement, citoyenneté),

Communiquer les savoirs auprès des familles, professionnels et du grand public

L'Association mène une stratégie d'intérêt général· L'innovation scientifique, médicale et sociale qu'elle impulse bénéficie à l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap et fait avancer la médecine toute entière· L'AFM-Téléthon, c'est aussi le <u>Téléthon</u>, une mobilisation populaire unique qui a fait sortir les maladies rares du néant et permis une triple révolution génétique, sociale et médicale avec le développement des biothérapies·

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain.

# MUSEE OUVERT L'ORIGINALITE DE NOTRE COMMUNE

Dans le précédent bulletin municipal, les différentes étapes de ce projet vous étaient décrites.

A ce jour, les tracés des parcours sont arrêtés. Au printemps, vous pourrez vous évader au fil :

- Du parcours patrimonial du Soleil regroupant 12 points patrimoniaux·
- Du parcours patrimonial des Sapins avec ses 7 points patrimoniaux·
- Du parcours patrimonial de l'Ane, 3 points patrimoniaux ont été identifiés.

#### LES PARTENAIRES FINANCIERS.

Dès le début de l'aventure, nous étions assurés du soutien financier ou technique de la Commune de Salagnac, de l'Etablissement Public Départemental de Clairvivre, du Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise, de l'Office National des Forêts et de l'Office du Tourisme Causses et Rivières en Périgord·

Les dépenses à engager dépassent les aides attribuées. Un dossier de demande de subvention a été envoyé aux financeurs potentiels. Le montant prévisionnel des dépenses à engager s'élève à 24 000 €uros.

Cette somme quémandée regroupe :

- Le panneau de présentation et la signalétique des points patrimoniaux,
- Le balisage des parcours avec signalétique poteau bois et incrustation d'un logo,
- Les travaux de mise en valeur paysagers avec notamment le ruisseau « La Clairvivante » (ci-joint documentation sur l'intérêt notoire du parc)·
- Les documents touristiques.



Mme Colette LANGLADE, notre députée, nous a attribuée dans le cadre de sa réserve parlementaire 2015, la somme de 2000 €·

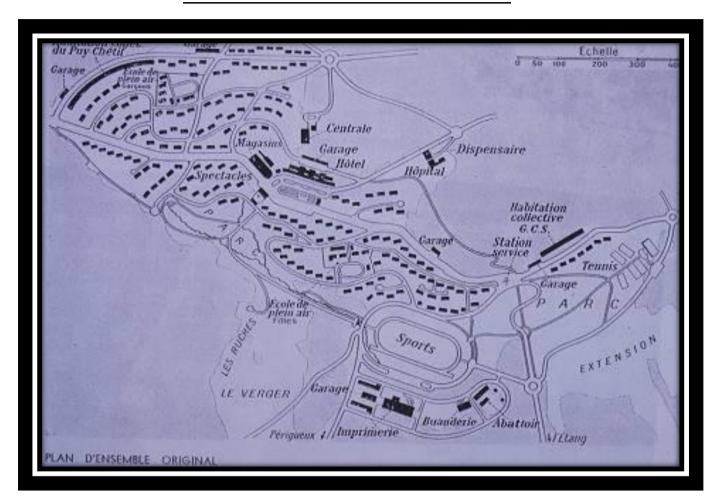
La Fédération Nationale des Blessés du Poumon Combattants, qui nous soutient déjà par le biais de son journal VIVRE, nous a attribuée 5 000 €·

D'autres attentes de notifications du Conseil Général de la Dordogne et du Crédit Agricole d'Excideuil peuvent être espérées·

Un grand merci à tous pour votre aide et soutien.

Nous nous engageons à faire bon usage des sommes récoltées.

# INTERET NOTOIRE DU PARC MISE EN VALEUR DU RUISSEAU « LA CLAIRVIVANTE »



#### PLAN D'ENSEMBLE ORIGINAL

CITE DE CLAIRVIVRE COMMUNE DE SALAGNAC

### RAPPEL DU CONTEXTE

Malgré la proximité de la forêt, Albert Delsuc souhaite doter la cité d'un luxe supplémentaire.

Avec les jardins, le parc sera le trait d'union entre l'habitation et l'atelier : une liaison apaisante entre la zone industrielle et la zone résidentielle (entre le travail et la pesanteur du quotidien).

Lieu de détente pour maintenir le moral du malade en bon état, condition préalable indispensable à la réussite de la cure médicale.

Aménagement dès l'année 1932.

#### PORTRAIT ET ŒUVRE DE FERDINAND DUPRAT

Bernard, Ferdinand DUPRAT est né le 20 août 1887 à Bordeaux où son père Casimir, Bernard DUPRAT, était un horticulteur de talent.

Il fait ses études d'architecte paysagiste à Kew Garden, près de Londres, en Grande Bretagne, faute d'un enseignement correspondant en France·

Ayant été blessé et prisonnier de guerre, F· DUPRAT commence sa carrière après le conflit de 1914-1918·



A Paris, Ferdinand DUPRAT occupe la chaire nouvellement créée de professeur d'architecture des jardins à l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles (ENHV).

#### Il sera :

- Vice président de la Société nationale d'horticulture de France (SNHF).
- Premier vice-président de la Fédération internationale des architectes paysagistes groupant 25 nations.
- Membre du Comité consultatif d'urbanisme de la région parisienne.
- Membre d'honneur de l'Institute of LandscapeArchitects (Londres).
- Membre correspondant de l'Américan Society of LandscapeArchitects.
- Associé membre d'honneur de la Societad de Amigos delPaisaje y los Jardines (Espagne)·
- Conférencier à l'académie royale de Copenhague.

Ferdinand DUPRAT fut architecte paysagiste des cours royales d'Angleterre, du Danemark et de Suède· Il succède à Achille Duchêne·

Auteur du cours d'architecture de jardins et d'urbanisme enseigné à l'Atelier-Ecole de Lausanne, il a publié Jardins d'aujourd'hui (Hachette 1932) les chapitres Architecture des jardins dans l'Encyclopédie des travaux publics et du bâtiment (Quillet 1951) et écrit de nombreux articles dans des journaux spécialisés en horticulture.

#### // reçu :

- Grand prix au Salon des Artistes français (Festival international d'architecture 1956);
- Prix d'honneur à l'exposition de Barcelone ;
- Grand prix à l'exposition coloniale, il lui fut offert par le Président de la République trois grands prix d'honneur·

Il se retire en 1960 à l'âge de 73 ans dans sa résidence, avenue du Médoc à Bruges (propriété actuelle de Ford et Leclerc). Il est enterré en 1976 au cimetière de Bruges dans le caveau de famille qu'un de ses anciens employés a continué d'entretenir régulièrement.

### SON ŒUVRE

En région bordelaise et en Aquitaine, de 1920 jusqu'en 1940, il mettra en application ses larges et vastes connaissances en matière d'organisation et de réalisation de jardins et de parcs privés et municipaux ainsi que d'urbanisation·
Il participe aux plans d'urbanisation à Ankara en Turquie, à Rabat au Maroc·, à la Havane à Cuba·

A la propriété Arnaga, ayant appartenu à Edmond Rostang à Cambo-les-Bains, il coopère au tracé des jardins et du parc avec ses condisciples Tournaire et Ferret





En 1938, il conçoit les nouvelles structures du château de Vayres qui ne pourront être réalisées que partiellement compte tenu du coût onéreux.

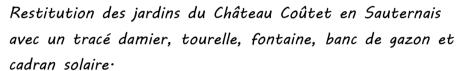




Vers 1932, avec les jardiniers municipaux du Bouscat, il réalise le projet de la roseraie du parc de l'Hermitage au Bouscat·

### SES REALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES.

Restitution du jardin à la française de la Renaissance de La Roche Courbon en Saintonge·





Parc du Château Saint Iliers le Blois Yvelines. Avec le célèbre Brillet-Descamps, Ferdinand Duprat remanie le parc. Comme il n'était pas question de sacrifier les arbres centenaires pour rétablir les jardins d'un plan ancien, Ferdinand Duprat dessina en 1964 des parterres très simples en harmonie avec la façade du manoir, faisant en premier plan une harmonieuse transition avec le parc romantique. Réalisation en 1965 selon le Ministère de la culture – Mérimée.



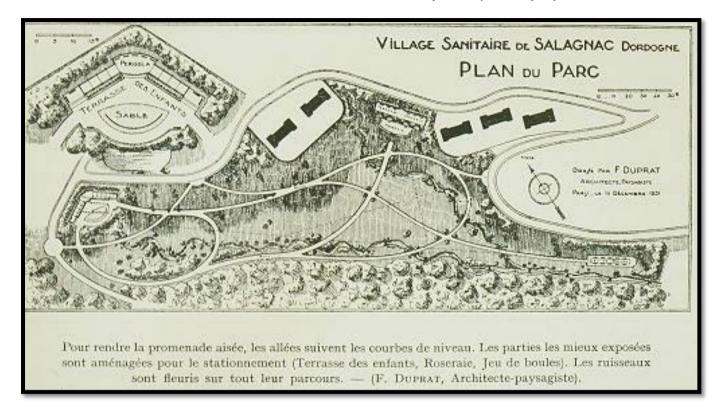
Participation au réaménagement du parc d'agrément du château de Cléron Luc G· - Doubs en 1942·

Cite jardin de la société de bonneterie de Reims (Les sycomores).





Cité de Clairvivre - Commune de Salagnac- (Dordogne).



## DESCRIPTIF DU PARC ET CONSTAT ACTUEL.





Dans les parties hautes, les mieux abritées et les plus ensoleillées, deux grandes terrasses sont aménagées. La première est réservée aux enfants. Elle a pour décor de fond une pergola en avant de laquelle une plage de sable en creux sera le domaine des tout petits.

La seconde, découpée sur deux étages, est réservée aux concerts de plein air, en attendant la construction du théâtre de verdure.

Les talus qui l'entourent sont plantés pour former roseraie.

Dans la partie la plus basse et la plus tranquille un jeu de boules est installé à la lisière du bois.

Toute la partie découverte est traitée en jardin paysager, les allées s'adaptent au relief du sol et respectent les arbres anciens.

## DESCRIPTION

« Un exemple remarquable de la Cité-Jardin nous est donné en Dordogne par la FNBP· Aux confins du limousin, dans le site prenant des collines boisées du Périgord, l'architecte urbaniste Pierre Forestier construit un grand village moderne étagé sur des gradins d'un amphithéâtre naturel entouré de grands bois·

Vers le Sud, la vue s'étend sur les derniers contreforts du Massif Central recouverts de Châtaigneraies, de chênaies et de sapinières. Au pied de la pente miroite l'étang de Born, dont les prairies avoisinantes sont réservées au parc des sports, au théâtre de verdure et aux jardins potagers.

Un verger de huit hectares a été planté· Sur les versants de prairies en partie ombragées où coulent deux ruisseaux, un parc de cinq hectares a été aménagé·

Ce parc situé dans le cadre d'un paysage naturel sévère, est composé pour donner l'impression d'une oasis où les végétaux d'essences choisies et variées, charmeront par leurs feuillages et leurs fleurs.

Dans les parties hautes, les mieux abritées et les plus ensoleillées, deux grandes terrasses sont aménagées·

La première est réservée aux enfants·

Elle a pour décor de fond une pergola en avant de la quelle une plage de sable en creux sera le domaine des touts petits.

La seconde, découpée sur deux étages, est réservée aux concerts de plein air·

Les talus qui l'entourent sont plantés pour former roseraie.

Dans la partie la plus basse et la plus tranquille un jeu de boules est installé à la lisière du bois.

Toute la partie découverte est traitée en jardin paysager,

- Les allées s'adaptent au relief du sol et respectent les arbres anciens.
- Leurs trajets relient les quatre entrées, longent les ruisseaux et permettent la promenade soit à l'ombre du bois et des grands arbres, soit en plein soleil·
- Elles évitent les fortes rampes pour la commodité des promeneurs et ne coupent pas les vallonnements naturels, dont les pelouses ont épousé la forme.
- Les gazons sont semés de différentes espèces de graminées très fines et vivaces appropriées à la nature du sol, de manière à former un tapis vert fin et dru ne nécessitant pas d'arrosages réguliers. Sa résistance permettra aux enfants de prendre leurs ébats sur les pelouses.
- Les végétaux, groupés en massifs ou isolés sur le gazon, sont choisis, en tenant compte de la nature du sol et du climat local particulièrement doux, pour l'attrait de leurs formes et de leurs couleurs qui contrastent ou s'harmonisent suivant la composition des scènes. Leurs masses constituent des plans de perspective qui encadrent les lignes de vues.

Les arbustes sont presque tous à fleurs et le reste à feuillage décoratif, de manière à produire des effets de feuillages et de fleurs pendant toute l'année.



Les ruisseaux ont été rendus sinueux pour ménager des surfaces miroitantes. Des roches prises sur place forment des barrages qui régularisent le débit et font murmurer les eaux. Les berges sont ornées de plantes vivaces qui fleurissent pendant toute la belle saison.



D'autres fleurs vivaces sont groupées en vedette des massifs d'arbustes. Elles constituent avec les rosiers de la roseraie l'élément décoratif le plus brillant et le plus économique puisqu'elles sont plantées à demeure.

# JOURNAL VIVRE PRESENTATION

La Fédération Nationale des Blessés du Poumon - Combattants regroupe les titulaires d'une pension attribuée au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, leur ayants cause, les titulaires de la carte du combattant et du titre de Reconnaissance de la Nation et tout ressortissant de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ou ayant vocation.

Elle a pour but de maintenir une étroite et fraternelle solidarité entre les blessés du poumon et de les assister, ainsi que leurs veuves, ascendants et descendants  $\cdot$  En outre, elle est membre de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre  $U \cdot F \cdot A \cdot C \cdot$  et, par son intermédiaire, de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants  $\cdot$ 

Les actions principales menées par la fédération concernent l'indexation des pensions, les dispositions à prendre en faveur des Plus Grands Invalides, la retraite mutualiste du combattant, la prise en compte du titre Guerre d'Algérie pour les titres de pensions.

Par ailleurs, grâce à la diffusion du journal Vivre, la Fédération fournit à ses adhérents des conseils juridiques et sociaux appropriés.

Ci-joint article paru dans le journal Vivre (Bimestriel nº 1432) sur Clairvivre.



## L'HISTOIRE DE LA CITE DE CLAIRVIVRE A NOS JOURS

Comme nous vous l'annoncions dans nos précédents numéros de Vivre nous avons décidé de soutenir l'association.

SALAGNAC-CLAIRVIVRE ASSOCIATION

Aujourd'hui nous leur ouvrons nos colonnes pour la présentation des différents panneaux qui seront placés sur le parcours touristique et initiatique aux emplacements correspondants aux messages délivrés.

#### PREAMBULE

En juin 2012, la Fédération Nationale des Blessés du Poumon, association à l'origine de la création de Clairvivre a révélé une prise de conscience des décideurs et acteurs sur la commune de Salagnac, lors de son 84° et dernier Congrès.

Les 200 congressistes venus de toute la France ont pu apprécier les infrastructures de la cité de Clairvivre (Bar et hôtellerie de Born, village de gites et salle de réunion......). Ils ont constaté l'évolution au fil du temps de leur cité sanitaire; force, énergie et solidarité guidaient chacune de leur action ralentie par la tuberculose.

Pour cette occasion, Salagnac-Clairvivre association a réalisé une exposition sur la création de la cité sanitaire de Clairvivre en mettant en parallèle sa vocation actuelle.

Un travail de mémoire avec les enfants de l'école maternelle a été entrepris.

Les noms des protagonistes ont été clamés lors des différentes élocutions. Le monument Albert Delsuc a été fleuri pour cette occasion puis les fleurs se sont fanées et ont disparu.

Un comité de coordination a vu le jour, pour empêcher que l'histoire et le devenir de cette cité ne subissent le même sort que ces fleurs. Le but recherché est de faire découvrir les diverses richesses de la commune afin de devenir une destination touristique indétournable.

Ce comité de coordination est composé des représentants:

- de l'établissement public départemental de Clairvivre,
- de la commune de Salagnac
- du Pays Art et Histoire Vésère Ardoise
- de l'Office du Tourisme Causses et Rivières en Périgord,
- de l'Office national des Forêts,
- de Salagnac-Clairvivre Associa-

Par ailleurs, la réflexion menée est loin de représenter une utopie.

En 2011, la cité de Clairvivre a été labellisée « Patrimoine du XX° siècle » et la commune de Salagnac « Pays et Villes d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise », distinctions décernées par le Ministère de la Culture et de la Communication. Les activités de plein air représentant une piste non négligeable pour conduire une politique sportive, culturelle et économique: l'objectif à atteindre est la création de trois circuits mettant en avant l'histoire de notre territoire. Au fil de ces tracés, des pupitres seront apposés et un flash code vous renverra sur le site de l'office du tourisme Causses et Rivières en Périgord où une documentation plus en détail vous attendra.

Pour pallier aux tracasseries administratives, le porteur de projet est l'Association Salagnac Clairvivre Association (association régie par la loi de 1901). Salagnac Clairvivre Association s'engage auprès de l'ensemble des partenaires à fournir un bilan moral et financier à chaque interronation.

J'espère que vous nous soutiendrez dans cette aventure.

#### LE PROJET

En 1920, la tuberculose est une des premières causes de décès en France. Le traitement médical est basé sur la cure d'air et de repos. En s'inspirant des villages sanitaires anglais (Papworth), les concepteurs de Clairvivre veulent aussi favoriser la réinsertion sociale du tuberculeux par une réadaptation au travail progressive et son maintien dans son milieu familial.

Le projet d'une cité sanitaire est porté par la Fédération Nationale des Blessés du Poumon et des Chirurgicaux (FNBPC), association d'anciens combattants aux idéaux socialistes et dont le secrétaire général Albert Delsuc saura convaincre l'État d'apporter les subventions nécessaires à la réalisation.

La lutte contre la tuberculose doit également servir d'assise à une expérience sociale exemplaire: la famille reste la cellule de base mais il n'y a pas de propriété privée et aucune activité commerciale ou artisanale n'est tolérée en dehors des structures prévues. Un service médico-social veillera à la cohésion du groupe. La cité vise à l'autonomie et son modèle idéal doit générer d'autres cités comparables.

Implantée sur un terrain de plus de 90 ha, la cité se décompose en plusieurs zones réparties autour d'une artère principale. Au centre sont regroupés les services collectifs de l'administration, du commerce et des loisirs culturels, autour se développe la zone résidentielle dont les îlots d'habitation sont délimités par des voies secondaires.

L'hôpital et la zone industrielle sont implantés plus à l'écart, au nord et au sud, pour des raisons sanitaires. Des espaces paysagers complètent l'ensemble.

Construite en moins de trois ans, Clairvivre est inaugurée avec faste le 30 juillet 1933. Géré par le conseil général de la Dordogne, la cité a su conserver au cours de toutes ces années sa vocation sociale (l'Etablissement Public Départemental de Clairvivre est un établissement médico autonome juridiquement).

#### ALBERT DELSUC

Albert Delsuc est né le 23 août 1893 à Villefranche-du-Périgord en Dordogne.

Engagé volontaire en 1914, il est gravement blessé et contracte une tuberculose après avoir été gazé. Il réussit à guérir de cette maladie.

En 1925 il visite la cité sanitaire anglaise de Papworth où des malades de la tuberculose vivent en communauté, soignés gratuitement et rémunérés pour leur travail. Frappé parle caractère social de l'œuvre et convaincu de la nécessité de créer un tel village en France, Albert Delsuc présente un premier projet lors du septième congrès de la FNBPC, le 31 mai 1929. Le choix du site de la future cité s'est porté sur sa région d'origine.

Grâce à sa volonté et à son dynamisme, ainsi qu'à ses talents d'orateur, il parvient à obtenir auprès de l'État les subventions nécessaires.

Il dira de la cité: « Clairvivre est une œuvre de paix et de fraternité crée par les malades pour les malades, une ville de clarté, de travail et de gaieté »

Pronant des idées sociales, il milite toute sa vie pour un rapprochement franco-allemand, allant ainsi à l'encontre des ressentiments envers l'Allemagne.

A sa retraite, il s'installe à Clairvivre où il meurt le 27 février 1962. Selon sa volonté il n'est pas inhumé à Clairvivre mais un monument commémoratif est érigé sur place.

(1) Villa + 1432

#### PIERRE FORESTIER

Pierre Forestier naît le 21 novembre 1902 dans l'Aveyron et décède le 13 décembre 1989 à Paris.

Il étudie l'architecture à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris et à l'atelier Gromort puis suit les cours d'Auguste Perret au Palais de bois où il se lie d'amitié avec Erno Golfinger et André Sive. Parallèlement, il suit des cours à l'Institut d'Urbanisme. Dès 1927, Auguste Perret le recrute afin de collaborer à quelques grands projets qu'il mêne en tant qu'entrepreneur, notamment en Algérie.

Intéressé par l'architecture de santé et touché personnellement par la tuberculose (beaucoup de ses proches en sont morts), il est chargé en 1930 de la conception architecturale et urbaine de la cité de Clairvivre selon les principes hygiénistes et sociaux définis par R-H Hazemann et la FNBPC. Il en conçoit également tout le mobilier.

Attentif aux divers mouvements de l'architecture moderne, il conçoit Clairvivre d'une manière nouvelle. Les restrictions budgétaires et l'urgence du projet le conduisent à employer des matériaux nouveaux, peu coûteux et rapides à mettre en œuvre (la cité est construite entre avril 1931 et juillet 1933). Ces contraintes, mais aussi l'idée selon laquelle les besoins l'emportent sur le décor, sont à l'origine de la simplicité des formes architecturales.

Pierre Forestier reste l'architecte de la cité jusque dans les années 1980.

Sa carrière est riche et variée, il élabore notamment de nombreux projets hospitaliers et reçoit plusieurs commandes privées qui le conduisent à Alger et Dakar.

#### LE DOCTEUR R. H. HAZEMANN

Robert Henri Hazemann (1897 -1976) est l'un des principaux concepteurs du projet de Clairvivre.

Après avoir été engagé volontaire pendant la Première Guerre mondiale, il est externe des hôpitaux de Paris en 1920. Diplômé d'hygiène, de technique sanitaire et du cours supérieur de tuberculose, il obtient le titre de docteur en médecine en 1924.

L'année suivante il prend la direction du bureau d'hygiène et de dispensaire de Vitry-sur-Seine, il en fait un observatoire social et y expérimente ses théories hygiénistes.

A l'été 1928, alors qu'il est médecin inspecteur à la Fédération Nationale des Blessés du Poumon et des Chirurgicaux, il part à l'université de Baltimore, aux États-Unis, pour suivre des cours d'hygiène.

Au retour il passe en Angleterre

pour visiter des villages sanitaires dont Papworth.

S'associant à Albert Delsuc, R. H. Hazemann est le conseiller médical de la future cité de Clairvivre.

Ensemble ils développent un projet de cité utopique où la lutte contre la tuberculose doit servir d'assise à une expérience sociale plus large.

H. R. Hazemann est chef de cabinet d'Henri Sellier lorsque celui-ci est ministre de la santé dans le gouvernement de Léon Blum en 1936.

Après la Seconde Guerre mondiale, il est nommé directeur régional de la santé pour la circonscription sanitaire de Paris

#### L'HOTEL SANATORIUM

Situé en position dominante au centre de la cité, l'hôtel-sanatorium en est également le bâtiment le plus élevé avec le plus long développement de façade (160 m).

Le programme est complexe et doit répondre à trois fonctions: soigner, loger, divertir, et démontrer que la mixité entre malades et bien portants est possible.

Deux corps de bâtiment exposés plein sud sont construits sur le front de carrière qui a fourni la matière première des pavillons: l'un, en surplomb, à cheval sur la butte, l'autre dans la fouille. Ils sont reliés par trois ponts.

Le premier contient au rez-dechaussée les salles destinées à l'accueil et aux rencontres, notamment un cinéma pour 400 personnes. Les étages supérieurs constituent l'hôtel proprement dit.

Le bâtiment postérieur abrite les chambres du personnel et les 211 chambres des malades célibataires.

Ces chambres disposent d'une bale vitrée ouvrant sur le balcon de cure et possèdent une penderie permettant de récupérer le linge sale sans déranger le malade.

Pierre Forestier utilise la diversité de nature des matériaux pour créer un décor simple (granito, linoléum). Il dessine également tout le mobilier qui est fabriqué par des entreprises locales.

Aujourd'hui l'hôtel-sanatorium accueille le Foyer d'Hébergement qui assure l'hébergement et l'accompagnement de personnes adultes handicapées, exerçant une activité professionnelle dans le cadre de l'Établissement et Service d'Aide par le travail. Au dernier étage sont installés divers bureaux.

#### LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Placé exactement au centre de la cité, ce bâtiment est construit en novembre 1933, après l'inauguration de Clairvivre.

Il doit regrouper clans un même programme les services administratifs, un central téléphonique, un bureau de poste avec l'appartement du receveur et des garages.

De façon inhabituelle, le rez-dechaussée et les trois étages possèdent chacun une entrée de plain-pied.

Ils sont empilés en prenant appui sur la pente sur des piliers et des éléments en porte à faux de telle sorte que leur surface s'accroît de bas en haut. Le bâtiment offre ainsi un aspect très différent selon l'angle d'approche.

La mairie de Salagnac y a depuis installé ses locaux et le bureau de poste a été conservé. On trouve également dans le bâtiment les bureaux du service social du Foyer d'Hébergement-Établissement et Service d'Aide par le Travail et ceux de l'établissement public départemental.

#### L'HOPITAL DISPENSAIRE

Placé à l'écart mais relativement proche du centre, l'hôpital-dispensaire est le premier des grands bâtiments à être construit (juin 1932).

Il accueille des patients tuberculeux et non tuberculeux et propose également des services sociaux d'assistance.

L'hôpital est de type bloc: les étages sont disposés en gradin formant solarium et hébergent chacun un service spécialisé. Des consoles en porte à faux supportent les annexes dont le bloc opératoire côté nord. Sur la façade sud les chambres sont pourvues de balcons trapézoidaux.

Le dispensaire est emboîté en retour d'équerre au niveau du premier étage. Les cabinets et salles d'attente et de consultation sont répartis de part et d'autre d'un couloir central éclairé par quatre lanterneaux en pavés de verre. Un jardin était prévu sur le toit terrasse.

Les services communs (radiologie et laboratoires divers) sont logés à la jonction de l'hôpital et du dispensaire.

L'ossature de la structure du bâtiment reste visible et les portiques en bêton armé déterminent les travées.

Cet hôpital est le premier des nombreuses constructions de santé réalisées par Pierre Forestier.

En 1954, l'ensemble est transformé en Centre d'Aide par le Travail (CAT), aujourd'hui Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Comme pour les autres bâtiments, le plan libre a alors permis d'y aménager les nouveaux locaux avec facilité. LA FEDERATION NATIONALE DES BLESSES DU POUMON ET DES CHIRURGICAUX-FNBPC

 En 1920 : Des tuberculeux de guerre vont se regrouper en vue d'améliorer leur sort et d'obtenir un élargissement et une revalorisation de leurs pensions.

Les mesures propres aux tuberculeux de 1887, ne prévoyaient qu'une indemnisation maximum de 65 % que le barème de 1915 ne permettait d'augmenter que si le malade devenaît grabataire ou incurable.

 De 1919 à 1920 : Une série de mesures, connue sous le nom « Loi Honorat » fut décrétée pour bâtir des sanatoriums, une priorité nationale.

\* En 1921: Création de l'Association Nationale des Blesses du Poumon le 15 Février à Campagne Les Bains avec comme président Philippe DUMARESSE, Louis ROURE secrétaire et Albert GOIFFON, Paul ROBI-NET, Marc FAUCHER, Henri PAUL, et Charles ROURE aidés par leur médecin chef le docteur Guillaume ROUX. L'association deviendra par la suite la Fédération Nationale des Blessés du Poumon. Le but de cette association régie par la loi du 1<sup>st</sup> juillet 1901 est de «Grouper et venir en aide aux tuberculeux de guerre ».

Cette première tentative de regroupement des tuberculeux connaît des moments difficiles : les fondateurs sont dispersès dans plusieurs sanatoriums et les cotisants sont peu nombreux.

Le mouvement semble avorter lorsque Marthe Brandes, actrice de théâtre très connue à l'époque, répondant à un appel de Paul Antoine, vient apporter son aide financière et son soutien moral. Elle intervient auprès de l'Office national des mutilés, l'ONM. Grâce à ce concours inattendu, le bureau de la Fédération trouve un local pour s'installer au 17 rue Béranger à Boulogne-Billancourt.

 Début 1923 : Paul Antoine est remplacé par René Melou au secrétariat. Armand Lanusse est élu président.

Une active propagande est menée; les adhésions parviennent au bureau.

 Les 23 et 24 juin 1923 : 1er congrès de la FNBP. Une centaine d'anciens combattants se réunissent à la mairie du 4° arrondissement de Paris.

Paul Antoine est reconduit au secrétariat général mais il meurt le 24 novembre 1923.

Le décès de Paul Antoine est suivi de la défection, due à l'aggravation de leur maladie, des principaux animateurs de la Fédération.

 Le 20 janvier 1924 : Réunion du conseil d'administration : c'est alors qu'Albert Delsuc accepte d'assurer provisoirement le secrétariat du bureau.

 En juin 1924 : Deuxième congrès de la FNBP. Guillaux est élu président et Delsuc, secrétaire général.

La volonté et le dynamisme d'Albert Delsuc permettent bientôt d'obtenir des avancées substantielles :

 Le décret du 8 août\_1924 portant à 100 %, quel que soit le degré de gravité, l'indemnisation de la tuberculose pulmonaire,, à vous d'en assurer le traitement et les soins indispensables.

Ce premier succès entraîne la multiplication des adhésions et donc l'augmentation des recettes.

Les bureaux s'installent dans de nouveaux locaux au « 41 rue des Ecoles » et un service administratif (dactylographie et classement) y est organise.

• En 1924 : Nouvelle dénomination F.N.B.P.C, résultat de la fusion de la Fédération Nationale des Blessés du Poumon et de la Fédération Nationale des Tuberculeux Osseux à Berck (Pas de Calais). Il est en effet d'usage en 1924 de considérer les tuberculoses pulmonaires comme relevant de la médecine et les tuberculoses extra pulmonaires de la chirurgie.

 Le décret du 16 iuin 1925, étend le taux de pension à 100 % aux tuberculeux osseux et articulaires non consolidée, avec une indemnisation de ménagement s'ajoutant au taux réel de l'invalidité en cas de consolidation.

 L'Article 198 de la loi de finances du 13 juillet 1925 accorde une indemnité de soins aux tuberculeux qui se soignent à domicile et ne peuvent travailler.

« L'indemnité de soins qui contrairement à ce que d'aucun ont pu prétendre, ne constituait pas une prime à la paresse mais dont le législateur avait voulu, sous l'impulsion d'Albert Delsuc et d'une Fédération se développant à pas de géant, faire la première mesure sociale destinée à prévenir l'extension de la tuberculose, en donnant aux tuberculeux les moyens de vivre en se soumettant aux impératifs de soins exigeant la cessation de toute activité et le repos absolu. » (Extrait du discours inaugural du 18 octobre 1964, prononcé par Maurice Samuel, secrétaire Général de la Fédération).

Un évènement survenu en 1925 nous montre la puissance de la F.N.B.P.C: Albert Delsuc visitait alors Berck oû étaient soignés les tubercu-leux osseux. Il y vit un non-respect de l'hygiène élémentaire, une nourriture médiocre, une qualité de soins insuffisante, et très choqué promit aux malades avec lesquels il s'entre-

tenait, de tout mettre en œuvre pour faire remédier à un état de choses parfois scandaleuses.

Il tint parole et avec ses amis de la fédération, il déclencha une campagne de presse dans un grand quotidien, alors en plein essor. L'effet fut immédiat, les pouvoirs publics alertés décidèrent de faire procèder à une série d'améliorations.

En 1926: La Fédération s'installe
 57 rue Bobillot » dans le XIII° arrondissement de Paris en avril 1927. Un dispensaire ultramoderne l'un des premiers et des mieux équipés de Paris au siège. N'importe quel malade peut y prendre des consultations gratuites des plus éminents phtisiologues enthousiasmés par l'œuvre de la Fédération. Ces bureaux y sont encore installés de nos jours.

 En Avril 1927 : Le 5° Congrès National à Bordeaux Adopte une « charte » fixant l'organisation de la Fédération, dont ils respectent toujours les principes.

En 1928 : La Fédération compte
 50 mille membres.

Vote unanime des députés qui octroient une subvention de 500 000 francs à la FNBPC pour l'étude et la réalisation du village sanitaire.

• En 1929 : Albert DELSUC présente lors du 7° congrès de la F.N.B.P.C, se tenant à Reims l'étude du futur village, ce projet fut adopté à l'unanimité. En cette occasion, l'association « Les Amis des Blessés du Poumon » vit le jour. Reconnue d'Utilité Publique,- elle est chargée des oeuvres sociales au profit des ressortissants de notre fédération.

Venant du legs d'une artiste statutaire, Madame Fanny MARC, le fort d'AMELIE LES BAINS, dans les Pyrénées Orientales, fut aménagé grâce à des dons en colonie de vacances pour les enfants des ressortissants

 En 1931 : Début des travaux de la cité sanitaire de Clairvivre.

 En 1933: La Fédération Nationale des Blessés du Poumon et des Chirurgicaux compte 75 mille membres.

#### Inauguration de la Cité Sanitaire de Clairvivre 10° congrés de la FNBPC tenu à Clairvivre

« Ce n'était là que la première étape peut-être la moins difficile, vers le but qu'Albert Delsuc avait assigné à la Fédération. Avec lui, elle avait revendiqué un droit pour tous les tuberculeux mais avec lui, elle avait conscience qu'il lui restait un devoir à accomplir et, avec lui, elle entendait de ne pas s'y dérober. »

(Extrait du discours inaugural du 18 octobre 1964, prononcé par Maurice Samuel, secrétaire Général de la Fédération).

- En 1939 : Le pays est en guerre et les Associations d'Anciens combattants sont maltraitées.
- · Septembre 1946 : Accablé par la remise en état de Clairvivre, Albert DELSUC demande à Maurice SAMUEL de le seconder comme secrétaire par intérim.
- . En 1947 : Albert DELSUC devient Président, Maurice SAMUEL secrétaire général, Armand DELSUC, JM THOMAS secrétaires-adjoints, René FRENEL trésorier général.

Une nouvelle page de l'histoire de la fédération allait s'ouvrir.

 En 1948 : Un millier de délégués sont venus de tous les points de France et d'Afrique du Nord pour participer au XX° congrès national de COLMAR dont la séance de clôture fut présidée par M. François MIT-TERAND, alors Ministre des Anciens Combattants.

Toutes les sections sont mobilisées pour la remise en état de Clairvivre.

- En 1957: Se tient à Clairvivre le Congrès International où 17 nations étaient présentes à la semaine d'études sur la réadaptation professionnelle. Le Docteur REVOL expliqua aux délégués le fonctionnement de Clairvivre.
- En 1958 : Albert Delsuc invitât par rotation les responsables des sections à visiter Clairvivre pendant 3 jours.
- · Le 26 février 1962 : Disparition d'Albert Delsuc.

Une nouvelle ère commence avec à sa tête Maurice SAMUEL.

· En 1964 : Congrès national de Strasbourg.

Le fonctionnement de la fédération ne connaîtra pas d'énormes bouleversements jusqu'en décès de Maurice SAMUEL.

Cette disparition mettra fin aux plus grandes pages de la vie de la Fédération.

Arrivée à la Fédération de Georges MORIZIO, comme secrétaire Général.

- · Le 18 octobre 1964 : Inauguration du monument Albert Delsuc à Clairivire - Tout un symbole.
- « Albert Delsuc, ne crois pas qu'en proposant au congrès de Rennes, le 22 juin 1962, l'érection à Clairvivre d'un monument dont les frais seraient couverts par souscriptions individuelles des membres de la Fédération, nous ayons voulu aller à J'encontre de tes sentiments et donner dans ce culte de la personnalité que tu avais en horreur.

Nous avons voulu marquer que, comme tu l'avais désiré, la Cité Sanitaire de Clairvivre a été et demeure la réalisation des trois cents sections de notre Fédération dont les noms figurent sur ce monument, de ces sections auxquelles tu avais su faire

partager ta foi dans un avenir meilleur et insuffler ton dynamisme pour que la France puisse apporter elle aussi une contribution digne d'elle à la lutte contre la tuberculose sur le plan international et mondial.

Ce havre de Paix, ce sont tous les Blessés du Poumon et Chirurgicaux, groupés dans les trois cents sections de leur Fédération, qui ont voulu te l'offrir, et c'est là, sur cette margelle, que tu pourras venir t'asseoir.

Tu y retrouveras les noms de ces sections, petites et grandes, toutes aussi chères à ton coeur.

C'est parce que tu as voulu, c'est parce que tu as lutté, c'est parce qu'avec toi la Fédération a voulu et qu'avec toi elle a lutté, qui tu pourras (y laisser bercer par le murmure de cette eau qui coule, ce murmure qui, à tranvers la brise du soir, transmettre éternellement le même message humain d'Amitié, de Fraternité, d'Espérance et de Paix, que Clairvivre ne cessera d'adresser, à travers le monde, à tous ceux qui souffrent et puisent dans leur souffrance même la volonté d'espérer et de croire en un avenir lumineux de séwté, de travail et de bonheur retrouvés. »

Extrait du discours de Maurice Samuel (Journal Vivre du 20 octobre

- · En 1992 : Décès de Georges MO-RIZIO. Pierre MONROIG devient secrétaire général par intérim.
- . En 1993 : Au congrès de Limoges, Pierre MONROIG est élu secrétaire général.

Une nouvelle page de la Fédération s'ouvre. Ce ne fut par une chose facile que de relancer la Fédération; des sections sceptiques et méfiantes. Grâce à la détermination et au courage de Pierre MONROIG il en fut autrement.

C'est grâce à son énergie, sa clairvoyance mêlée à la lutte des autres membres, que la Fédération a pu continuer à exister jusqu'à nous iours.

- . En 2000 : Pierre Monroig devient Président de la FNBPC.
- En 2010 : Robert Talbot succède à Pierre Monroig à la présidence de la FNBPC.
- . En 2012: 84° et dernier Congrès National de la FNBPC organisé à Clairvivre en hommage à Albert Delsuc.

#### DE NOS JOURS:

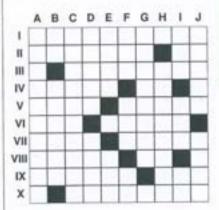
Actuellement, malgré la diminution de ses effectifs (comme c'est le cas pour les autres associations d'AC et VG) la F.N.B.P.C. Continue d'informer, au jour le jour, les responsables de ses sections, par des circulaires, par le journal "Vivre" et lors de leurs Assemblées Générales.

C'est en continuant l'œuvre et l'action de nos anciens de la fédération est devenue l'une des plus importantes et aussi des plus compétentes associations de défense des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

De tout les ayant cause indemnisés au titre du Code des Pensions Militaires d'Invalidité, les veuves, les orphelins et ascendants, victime de la guerre, les titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation, les militaires hors guerre ge carrière ou du contingent.

Devenus très compétents sur les pensions d'invalidités, ils assurent des permanences très fréquentées et recueillent de nombreuses adhésions

## **MOTS CROISÉS**



#### HORIZONTALEMENT:

I- Fait la ronde en groupe -II-Abrègé - Quand on l'a été on se méfie -III- Ils nous permettent d'être à la page pour se souvenir -IV- Prend des mesures appropriées - Infinitif -V- Donna de bons motifs - Coupe du monde -VI- Actrice française - Plus haut que la ceinture -VII- Réfutée -Mettre en bouche -VIII- Plantes d'ornement - Deux romain -IX- II travaille dans l'alimentation des oiseaux - On le porte propre -X- Un lieu réservé aux condamnés à la réclusion -

VERTICALEMENT : A- Indispensable à l'histoire -B- En cul de sac - Retirer du liquide -C- Qui a l'aspect du duvet -D- Tapera du pied comme une bête - Gardien de puits -E- Beau porte feuilles - Il a eu une sacrée descendance 1 -F- Indien - Propose une étude de haut niveau - Facon de rire -G- Courant souvent dans la glace -H- Pas de souris avec ce verbe conjugué -l- Prénom - En général, il était du Sud - Tête d'ogre -J- Fait un avoir - Ligne urbaine -

# BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE ENQUETE DE BESOINS

En 2013, l'antenne du secours populaire installée dans les locaux de l'Espace Loisirs Christophe Chazelle a fermé courant octobre· De nombreux livres avaient été collectés·

Les ouvrages reçus ont été conservés et répertoriés dans l'éventualité d'ouvrir une bibliothèque.

Les livres de l'école maternelle, qui a malheureusement fermée en juin 2014, ont complété cette collection·

A ce jour, plus de 600 ouvrages ont été inventoriés.

Aussi, avant d'entreprendre des dépenses pour l'aménagement du local, une enquête de besoins vous est proposée (questionnaire joint au bulletin municipal).

Votre avis nous sera très précieux et nous donnera l'orientation à suivre.

Nous vous remercions pour votre participation.

Ce questionnaire est à déposer à la mairie de Clairvivre avant le 28 février 2015.

# SITE INTERNET

www·salagnac24·fr

La municipalité de Salagnac a décidé de se doter d'un nouveau site internet Dans les mois qui suivent, sur ce site vous pourrez consulter toute la documentation détenue par l'Association sur le patrimoine de la commune de Salagnac N'hésitez pas à nous faire parvenir vos documents

#### CONCLUSION

Tous les membres de Salagnac Clairvivre Association vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont œuvrées à nos côtés· L'Assemblée générale de Salagnac Clairvivre Association est repoussée au mois d'avril-mai (temps nécessaire pour finaliser tous les projets en cours)· Merci encore pour votre soutien·

Martine MARQUET



